



جامعة محمد الخامس بالرباط
Université Mohammed V de Rabat



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - السويسي
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi

Université Mohammed V, Rabat
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi
Master Spécialisé Etudes Diplomatiques

Mémoire de Fin d'Etudes
pour l'obtention du Diplôme de Master en Etudes Diplomatiques

**« La Question Migratoire au prisme de la Diplomatie
Publique.**

« Avec une étude de cas sur le Maroc-Espagne »

Effectué par :

ANDRIAMHAZO Andy Julien

Etudiant deuxième année en Master Spécialisé Etudes Diplomatiques

Directrice de recherche:

Madame Aïcha OUASMINE

Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Année académique : 2021-2022



جامعة محمد الخامس بالرباط
Université Mohammed V de Rabat



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - السويسي
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi

Université Mohammed V, Rabat
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi
Master Spécialisé Etudes Diplomatiques

Mémoire de Fin d'Etudes
pour l'obtention du Diplôme de Master en Etudes Diplomatiques

**« La Question Migratoire au prisme de la Diplomatie
Publique.**

Avec une étude de cas sur le Maroc-Espagne »

Effectué par :

ANDRIAMHAZO Andy Julien

Etudiant deuxième année en Master Spécialisé Etudes Diplomatiques

Directrice de recherche:

Madame Aïcha OUASMINE

Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Année académique : 2021-2022

Résumé

La migration est un phénomène fondamental dans l'histoire de l'humanité. Un comportement récurrent du genre humain qui s'inscrit dans un continuum évolutif. Depuis la moitié de XXème siècle, la question migratoire est une thématique à part entière de la relation internationale, source d'intérêt géopolitique et de reconfiguration du système international. L'appréhension de la migration internationale ressort de la protection de souveraineté étatique d'une part et de la protection des droits des migrants d'autre part. De ce fait, ces deux points divergent dans le standard des politiques migratoires. Les politiques migratoires restrictives relèvent le plus souvent d'une stricte fermeture des frontières, misant davantage sur des méthodes oppressives et coercitives. Telle est la protection de la souveraineté étatique. En revanche, une approche telle que la diplomatie publique dans les politiques migratoires est pour autant respectueuse des droits humains, misant de prime à bord sur la coopération, et s'inscrit dans un procédé d'apaisement. Telle est la protection des droits des migrants et réfugiés.

Le pourtour de la méditerranée a été depuis longtemps un carrefour de la migration internationale. Délimitation naturelle entre le continent africain et le continent européen, trois grandes routes migratoire y sont présentes. Depuis 2015, on assiste à une réorientation de la route migratoire de la méditerranée centrale (Libye-Italie) vers la route migratoire de la méditerranée occidentale (Maroc-Espagne). Cette dynamique de la route migratoire de la méditerranée est un élément matériel, justificatif des politiques migratoires marocaine et espagnole qui semblent d'emblée plus attractive pour les candidats à la migration. Ce dernier est à preuve d'une gouvernance régionale de gestion des flux migratoires, respectant simultanément les droits des migrants et des réfugiés ainsi que les souverainetés étatiques.

La diplomatie publique trouve son efficacité dans les politiques migratoires du Maroc et de l'Espagne du fait de son effectivité sur l'ensemble des acteurs concernés, notamment par l'inclusion de la population migrante dans toute formulation des politiques publiques relatives à la migration.

Mots clés: Migration internationale, théories des migrations, facteurs des migrations, diplomatie publique, politiques migratoires, route migratoire de la méditerranée.

Abstract

Migration is a fundamental phenomenon in the history of humanity. A recurring behavior of the human race that is part of an evolutionary continuum. Since the middle of the 20th century, the migration issue has been a theme in its own right of international relations, a source of geopolitical interest and of reconfiguration of the international system. The apprehension of international migration stems from the protection of state sovereignty on the one hand and the protection of the rights of migrants on the other. As a result, these two points diverge in the standard of migration policies. Restrictive migration policies are most often based on strict border closures, relying more on oppressive and coercive methods. This is the protection of state sovereignty. On the other hand, an approach such as public diplomacy in migration policies is nevertheless respectful of human rights, focusing on cooperation, and is part of a process of appeasement. Such is the protection of the rights of migrants and refugees.

The rim of the Mediterranean has long been a crossroads of international migration. Natural delimitation between the African continent and the European continent, three major migratory routes are present there. Since 2015, there has been a reorientation of the migratory route from the central Mediterranean (Libya-Italy) towards the migratory route from the western Mediterranean (Morocco-Spain). This dynamic of the Mediterranean migratory route is a material element, justifying the Moroccan and Spanish migratory policies which seem from the outset more attractive for candidates for migration. The latter is proof of regional governance for the management of migratory flows, simultaneously respecting the rights of migrants and refugees as well as state sovereignty.

Public diplomacy finds its effectiveness in the migration policies of Morocco and Spain because of its effectiveness on all the actors concerned, in particular by the inclusion of the migrant population in any formulation of public policies relating to migration.

Keywords: International migration, migration theories, migration factors, public diplomacy, migration policies, Mediterranean migration route.

Remerciements

Arrivé à terme d'un cycle d'étude, on ne peut s'arrêter un moment et d'avoir son regard tourné vers les parcours entamés. Dans l'armature de la conception évolutive de tout être, tout en gardant la tête haute et de viser un objectif, une entité ne peut prétendre s'évoluer sans avoir tourné le regard vers le point de départ et de bien affirmer que l'on a bien avancé. Un point dans le temps.

Etant un petit être, avec une pensée vagabonde dans un espace de réflexion élargie de ce vaste monde, je ne peux avoir, comme premier reconnaissance, qu'à cet Etre Divin Suprême structurant de l'Univers.

Dans l'essai d'une compréhension du fonctionnement de notre société, le cadre de ce mémoire d'ailleurs, je tiens à remercier de tout mon cœur tous mes Professeurs de l'Université Mohammed V de Rabat– la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Master Spécialisé en Etudes Diplomatiques de Souissi.

Je remercie également Madame Aïcha OUASMINE, Professeur-Chercheur, de m'avoir encadrée pour la réalisation de ce mémoire

Sans oublier Madame Amal KHIDER, Coordinatrice du Master Etudes Diplomatiques au sein de la FSJES Rabat - Souissi pour ses conseils bibliographiques, ainsi que sur le choix de la thématique.

L'équipe de la Fondation Orient-Occident et de la Clinique Juridique HIJRA pour les stages professionnels que j'ai accompli avec succès.

Etant un être humain, on ne peut pas se sectionner des diverses émotions, non seulement des affections amicales mais surtout familiales, et ça je tiens à remercier mes Parents pour leur dévouement et précieuse assistance. Dans la lointaine relation avec tous mes proches.

Je tiens à Remercier toutes les personnes qui m'ont donné une partie de leurs temps, de leur force de réflexion, source de motivation dans l'établissement de ce mémoire.

Sommaire

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciements.....	iii
Sommaire.....	iv
Liste des acronymes.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vi
Introduction.....	1
Première partie: Cadre conceptuel.....	3
Chapitre 1 : Cadrage général de la migration.....	3
Section 1- Brève chronologie historique de la migration.....	3
Section 2 : Les théories générales de la migration.....	10
Chapitre 2 : Cadrage géographique.....	20
Section 1 : Cadrage régional de la question migratoire.....	22
Section 2 : La question migratoire au niveau du Maroc et l'Espagne.....	31
Conclusion Partielle.....	Error! Bookmark not defined.
Deuxième partie: La diplomatie publique comme nouvelle approche de traitement de la question migratoire.....	47
Chapitre 1 : Cadre conceptuel de la diplomatie publique.....	47
Section 1 : Cadrage théorique de la diplomatie publique.....	48
Section 2 : Caractéristique de la diplomatie publique.....	56
Chapitre 2 : La diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.....	65
Section 1 : Les éléments expressifs de la diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.....	66
Section 2 : Etude de cas : La relation hispano-marocaine dans la question migratoire.....	76
Conclusion partielle.....	Error! Bookmark not defined.
Recommandations.....	86
Conclusion.....	88
Table des matières.....	89
Bibliographie.....	92

Liste des acronymes

Acronymes	Développements
AECID	Agence Espagnole de la Coopération Internationale au Développement
AGMM	Approche Globale des Migrations et de la Mobilité
AMAPPE	Association Marocaine pour la Promotion de la Petite Entreprise
AMCI	Agence Marocaine de Coopération Internationale
AMPD	Association Marocaine des Petits Débrouillards
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANLCA	Agence Nationale pour la Lutte Contre l'Analphabétisme
CESAM	Confédération des Elèves, Etudiants et Stagiaires Africains Etrangers au Maroc
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CHU	Centres Hospitaliers Universitaires
CNDH	Conseil National des Droits de l'Homme
CNIPE	Centre National de l'Innovation et d'Expérimentation
EN	Entraide Nationale
ENSP	Ecole Nationale de Santé Publique
FOO	Fondation Orient-Occident
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale
MDCMREAM	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
NPM	Nouvelle Politique Migratoire
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODT	Organisation Démocratique du Travail
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMDH	Organisation Marocaine des Droits de l'Homme
ONU	Organisation des Nations-Unies
OSP	Objectifs Spécifiques par Programme
OUA	Organisation de l'Union Africaine
PNIA	Politique Nationale d'Immigration et d'Asile
SNIA	Stratégie Nationale de l'Immigration et d'Asile
UE	Union Européenne UE
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

Liste des tableaux

Tableau 1: Les différentes formes de pouvoir dans les relations internationales.

Tableau 2: Une brève comparaison entre le Soft Power et la Diplomatie Publique

Tableau 3 : Les partenaires internationaux du Maroc dans la mise en œuvre de la SNIA.

Liste des figures

Figure 1 : Carte représentative de la diffusion humaine dans la préhistoire

Figure 2 : Représentation graphique des trois principales routes migratoires dans la région méditerranéenne.

Figure 3 : Représentation des trois routes migratoires de la méditerranée.

Figure 4 : Echantillonnage du PIB entre pays européens, maghrébins et subsaharien

Figure 5 : Représentation de l'Espace Schengen

Figure 6: La différence entre la diplomatie traditionnelle et la diplomatie publique

Introduction

Le long de l'histoire de l'Humanité, la migration a été toujours présente. C'est un phénomène naturel de l'Homme, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. La nature de ce phénomène a été maintenu à travers les grandes périodes de l'histoire, et va dans son propre continuum évolutif. De nos jours, le phénomène de la migration trouve une place importance dans les relations internationales, et devient source d'intérêt de la géopolitique mondiale. La migration internationale est dès lors un élément factoriel des politiques publiques ; et un déterminant des politiques extérieures. L'appréhension de la question migratoire relève de deux points majeurs pour tout acteur de la société internationale, il s'agit de prime à bord du concept de la protection de la Souveraineté Etatique, qui est la base des politiques migratoires restrictives ; ensuite la protection des Droits des Migrants et des Réfugiés, qui est un justificatif des politiques migratoires ouvertes et accueillantes.

Depuis l'avènement de la perspective « transnationaliste » des années 70, on assiste à une recrudescence de la mobilité humaine sur la scène internationale, toutefois normalisé par le concept politique des frontières. Plusieurs facteurs expliquent ces postures, néanmoins, la migration est le résultat d'une décision rationnelle et réfléchie. Vers la fin du XXe siècle, des pratiques protectionnistes en matière de gestion des flux migratoires tendaient à une généralisation de la part de certains pays occidentaux. Ce dernier va de pair avec des mesures oppressives et coercitives en mettant de côté de respect des droits humains, qu'est devenu un standard des politiques migratoires.

Depuis 2013, le Maroc a adopté une Nouvelle Politique Migratoire fondé sur l'intégration de la population migrante au sein de la société marocaine. Ceci confirme que la NPM est un changement de paradigme face à la question migratoire au sein du Royaume. Un Pays qui depuis longtemps considéré comme un pays de transit, qui s'identifie désormais comme étant un pays d'accueil. La nouvelle politique migratoire formulée par le Maroc s'inscrit dans une démarche d'apaisement sur les diverses crises migratoires. La NPM trouve sa spécificité dans une dynamique de coopération multi acteur, spécifiquement par une inclusion directe de la population migrante et surtout entre le Maroc, l'Espagne. La NMP est également pourvue d'un procédé de communication ouverte dans sa mise en œuvre. Ces derniers reflètent d'emblée les caractéristiques d'une Diplomatie Publique. C'est cet aspect de la diplomatie publique de

la NMP, qui rend l'approche du Maroc si exceptionnelle dans sa gestion des migrations. Cela contribue en même temps à la vision européenne sur la gestion des flux migratoires, et davantage sur la protection des droits des migrants et réfugiés. La NPM est dès lors mise en oeuvre par une stratégie nationale en matière d'immigration et de l'asile (la SNIA) et mise un effort colossal sur l'intégration et l'accueil de la population migrante le territoire marocain.

A travers la nouvelle politique migratoire du Maroc, tributaire de la Diplomatie Publique, nous pouvons admettre une régulation des flux migratoires dans la route migratoire de cette région. Ce constat nous pousse davantage à poser la question suivante:

« Comment la diplomatie publique pourrait réguler la question migratoire ? ».

Cette question nous est importante dans l'objectif de disséquer et de démontrer que la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc de 2013 trouve son efficacité et sa réussite dans un procédé de communication ouverte ; autrement dit : la Diplomatie Publique ; à destination directe de la population migrante afin de faire comprendre à cette dernière la volonté profonde du Maroc sur l'intégration de la population migrante sur son territoire. Afin de répondre à cette question susmentionnée, nous allons tout d'abord éclaircir ce qu'on entend par « migration », en occurrence par des aspects théoriques, historiques et géographique de ce phénomène. Nous allons ensuite dans la deuxième partie, essayer d'élucider et de déterminer les éléments intransigeants de la diplomatie publique à travers la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc, mise en œuvre par la Stratégie Nationale sur l'Immigration et de l'Asile ainsi qu'une étude de cas sur le Maroc et l'Espagne via ses relations entretenues.

Première partie: Cadre conceptuel

Chapitre 1 : Cadrage général de la migration

Dans le cadre de ce mémoire, il nous est primordial de voir de prime à bord les différentes facettes de la littérature sur la thématique. Nous allons voir la migration à travers les grandes périodes de l'histoire de l'humanité ainsi que les grandes théories sur les facteurs de la migration. Ces deux grands points nous aideront en partie, à une meilleure compréhension de la migration et de son évolution dans l'histoire ainsi que sur les facteurs prônant la crédibilité de ce phénomène.

Section 1- Brève chronologie historique de la migration.

1- La migration dans la préhistoire

La migration est un phénomène fondamental dans l'histoire de l'humanité. Un comportement récurrent et peuvent être appréhendé par différentes approches théoriques. Plusieurs éléments admettent l'existence avérée de ce phénomène humain. Par un aperçu général lié aux contextes historiques de la migration, nous pouvons remonter ce phénomène dans la période préhistorique. La nature de ce phénomène a été maintenu le long de l'évolution du contexte historique mondial¹. Bien que la plupart des études relatives à la migration dans l'époque préhistorique se convergent sur la détermination de l'origine humaine et le processus de peuplement des continents², les hypothèses soutenues par les différentes études archéologiques s'articulent sur l'origine africaine de la race humaine (du point de vue phylogénétique³) et sur l'origine africaine de l'homme⁴ (du point de vue géographique).

¹ Peter BELLWOOD, " Archéologie des migrations : Migration et préhistoire", page 93-110. Edition La découverte. 2017

² Janusz K. KOZLOSKI, " Les premières migrations humaines et les premières étapes du peuplement de l'Europe » in revue Diogène, numéro 211, p.9-25. 2005

³ Phylogénétique : termes biologique désignant l'étude génétique des espèces animales et végétales

⁴ Ibid, KOWLOSKI. 2005

Pendant la période préhistorique, le phénomène de la migration a été animé par trois facteurs majeurs, à savoir : le profil démographique, l'accessibilité géographique et la logistique. L'ensemble de ces trois facteurs se résume sur la faisabilité du déplacement dans un environnement favorable à l'installation humaine. Le profil démographique en ce sens se réfère à la capacité de la reproduction humaine ce qui fait la multiplication de la population « migrante ». L'accessibilité géographique par contre renvoie à la possibilité de s'installer dans une zone géographique donnée suivant les conditions climatiques et environnementales. La logistique quant à elle, renvoie aux techniques et systèmes d'agriculture itinérantes, et au moyen de transports maritimes qui leurs permettaient de voyager sur une longue distance. (Peter BELLWOOD. 2013) soutient que le phénomène de la migration dans la préhistoire est amorcé par des décisions rationnelles et non instinctives.

Par l'intermédiaire des études menées par le Docteur Eleanor SCERRI⁵ réalisé en 2018, qui s'est manifesté par un consortium scientifique, nous pouvons reprendre la véracité de l'origine africaine de l'homme⁶. La migration dans toute l'histoire voyait cependant son point de départ sur le continent africain. Cette étude met en exergue également le processus de peuplement des autres continents notamment l'Eurasie. Le continent africain, souvent appelé " le berceau de l'humanité"⁷ ⁸a été marqué par un peuplement éparpillé sur tout le continent, on observe donc un peuplement multirégional et multiethnique du continent⁹. Cependant, on distingue trois phases majeures de la migration dans la préhistoire¹⁰, particulièrement désigné

⁶ L'origine africaine de l'Homme est une hypothèse reconnue et acceptée par tous.

⁷Tidiane N'DIAYE, " Afrique berceau de l'humanité et des premières grandes civilisations », Africultures, vol.83, numéro.1, p.240-247. 2011

⁸Claude-Louis GALLIEN, « Histoire plurielle d'un genre très singulier : Chapitre VII » Presses Universitaires de France, Edition Quadrige. P. 233-279. 2002

<https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/homo--9782130521969-page-233.htm>

⁹ E. SCERRI, Thomas, M. G.; Manica, A et al, "Did our species evolve in subdivided populations across Africa, and why does it matter? Trends in Ecology and Evolution" 33 (8), pp. 582 - 594 (2018), in Max Planck Institute for the science of human history

<https://www.shh.mpg.de/1007846/human-evolution>

¹⁰Bien que par définition, la migration s'agit d'un déplacement d'un endroit à un autre, plusieurs anthropologues, experts de la migration de la préhistoire utilisent la dénomination de la « diffusion humaine » pour désigner les déplacements dans l'époque préhistorique.

sous le nom de « Out of Africa » qui a connu comme point de départ de la migration le continent africain et s'orientait vers l'Eurasie (Janusz KOZLOWSKI. 2005). Jean-Baptiste Michel¹¹ souligne également cette théorie sur la migration en trois étapes dans la préhistoire.

La première phase était le premier déplacement des Homo Erectus il y a 1 million d'année. Par ce fait, cette première phase de migration était entre autre considéré à caractère monocentriste, c'est à dire, que ce premier phénomène rejoint l'idée que l'humanité partage cette origine africaine¹², en opposition sur cette première hypothèse, on a la théorie en Candélabre qui met l'accent sur l'existence multirégionale de l'émergence d'Homo sapiens et une troisième théorie qui s'articule sur la combinaison de ces deux premières théories. Entre autre, nous pouvons admettre que ces trois grandes théories ont un point commun qui est l'origine africaine de l'humanité, animé par l'évolution et le déplacement du genre humain dans le temps et dans l'espace.¹³

La deuxième phase de migration dans la préhistoire a eu lieu vers 100.000 ans avant JC. Cette deuxième phase s'articule sur la présence du genre homo sapiens dans l'Eurasie et en Australie vers 50.000 ans avant JC. Une des particularités de cette deuxième phase était l'aptitude des hommes modernes sur les techniques de navigabilité qui leur permettaient de se déplacer les mers sur une longue distance, autre fois un espace géographique indomptable par le genre homo erectus.

La troisième phase de migration a eu lieu vers 11.500 ans avant JC. Cette dernière phase de la migration dans la préhistoire s'agit principalement « des agriculteurs, locuteurs ancestraux de

¹¹ Jean-Baptiste Michel, « Comment et pourquoi nos ancêtres ont-ils quitté l'Afrique, berceau de l'humanité, pour découvrir le monde ? Retour sur un périple qui a débuté il y a près de 2 millions d'années. » in GEO, le 25/07/2018

<https://www.geo.fr/histoire/le-long-voyage-des-premiers-hommes-188016>

¹² Ibid,

¹³ Sophie A; Antoine BALZEAU, « La préhistoire », Edition Chronique. 2009

<https://www.hominides.com/html/references/la-prehistoire-de-beaune-balzeau-0196.php>

nombreuses familles linguistiques du monde » Peter BELLWOOD, « Migration et préhistoire » in Archéologie des migrations. p.97. 2017¹⁴

A travers ces trois grandes phases de la migration dans la préhistoire, nous pouvons cependant identifier que la diffusion humaine a été effectuée par le genre Homo et particulièrement de l'Homo Erectus à l'Homo sapiens. Cependant, les déplacements ont été fait d'une manière où les conditions géographiques étaient plus favorables aux déplacements. Ce fut le déplacement interrégional africain et vers l'Eurasie dans un premier temps et plus récemment vers l'Australie et l'Amérique.

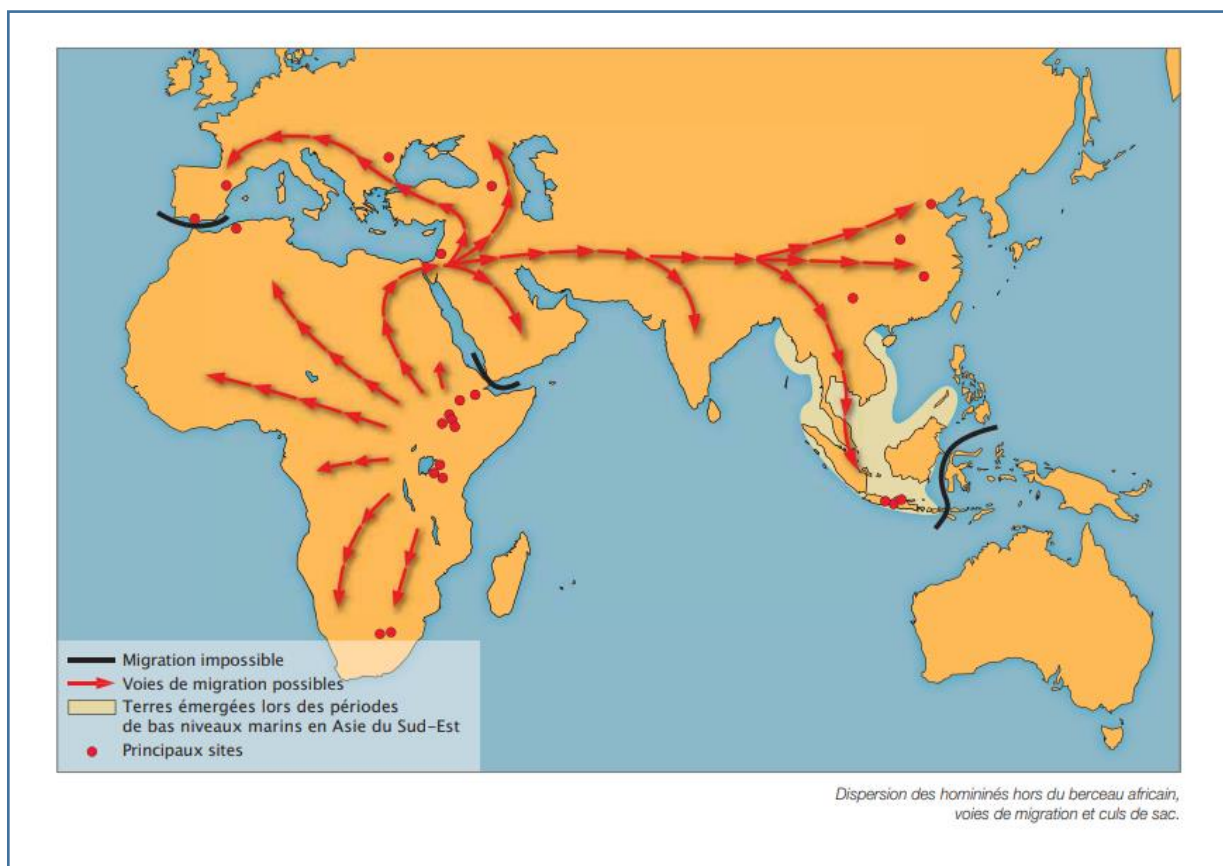


Figure 1 : Carte représentative de la diffusion humaine dans la préhistoire

Source : Sophie Archambault ; Antoine Balzeau, « La préhistoire : Les premières sorties d'Afrique ». Edition Chronique. p.70. 2009

¹⁴<https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/archeologie-des-migrations--9782707196507-page-93.htm>

Nous pouvons entre autre observer un remodelage spécifique de ce phénomène à partir du XVIème siècle, notamment durant la période de la Grande Découverte¹⁵ et qui sera enchainé ensuite pendant la période de la colonisation et qui voit son évolution jusqu'à nos jours. Dans l'époque ancienne et le temps moderne, ce phénomène a été effectué par des explorateurs, des marchands qui voyageaient hors de l'Europe à la recherche de nouveau terre et de marché. Les guerriers et les conquistadors de cette époque sont également des acteurs principaux de la migration dans son temps qui devenait plus tard des expansions militaires qui aboutissait à des conquêtes colonisatrices.

2- La migration dans l'Antiquité et le Moyen-Age

Suivant le cours de la diffusion humaine de la préhistoire, le profil démographique voit cependant son évolution marquée par l'existence des communautés sédentaires. La notion de civilisation commençait à faire surface, prônant une identité précise mettant l'accent sur la distinction envers d'autres communautés et autres civilisations. Le processus de la migration dans l'antiquité et le moyen-âge a connu une transformation dans son contenu, notamment par les avancés linguistiques, l'aspect politique, les aspects culturels et techniques¹⁶. A cet effet, on observe tantôt des mouvements migratoires progressifs vers la fin de l'antiquité et du début du moyen-âge. Les historiens considéraient le phénomène de la migration entre l'antiquité et le moyen âge comme une « mobilité »¹⁷. Isabelle Catteddu cite en effet l'évolution de l'appellation de ces mouvements migratoires qui étaient très progressifs entre l'antiquité et le moyen-âge. Il s'agit des invasions barbares, les grandes

¹⁵ La grande découverte est une période de découverte maritime effectuée par les puissances européennes. Cette période a débuté au XVème siècle jusqu'au XVIIème siècle. Elle a été ensuite relayée par la période de la Colonisation.

¹⁶ Isabelle CATTEDDU, in « Archéologie des migrations : Troisième partie : les migrations à l'époque médiévale ». Edition La Découverte p.237-242. 2017

¹⁷ Sophie BOUFFIER, in « Archéologie des migrations : Deuxième partie : migrations et mobilité protohistoriques et antiques ». Edition La Découverte p.135-166. 2017

invasions germaniques et les grandes migrations. On peut davantage recenser trois grandes phases de mouvement migratoire entre ces deux époques.

Vers la fin de la préhistoire, on assiste à la montée en puissance de plusieurs communautés, civilisations dans le monde. Majoritairement au cours de la route de la diffusion humaine. Cependant, l'entité celtique, les grecs en méditerranée, les étrusques, les phéniciens, l'empire romain et autre ainsi que l'importance de la diffusion linguistique comme la langue bantoue apportaient des modifications tant sur le plan culturel, politique, économique sur le processus de la migration dans l'antiquité et le moyen-âge.

L'invasion barbare a su marquer la première grande phase entre le III^{ème} et le VI^{ème} siècle¹⁸. Bien que le terme "invasion" renvoie au concept du déplacement, l'invasion barbare avait comme idée générale l'invasion de l'empire romain, par des groupes de personne qui n'appartenaient ni à la civilisation germanique ni celle des grecques. L'attisement de ces derniers fût grâce à l'existence et à la grandeur de l'empire romain. L'effondrement de ce dernier sera plus tard l'entrée vers une nouvelle ère de l'histoire. Il est impératif que de souligner que suivant l'évolution de la diffusion humaine, la migration dans l'antiquité a été marqué par des conflits, ainsi se trouve en partie le choix sur l'utilisation du terme « invasion » pour désigner les mouvements des barbares sur l'empire romain. La désignation barbare renvoie en effet aux peuples Franc, Goths, Allemane, Alan, Huns, et plus récemment les Slaves.

3- La migration dans les temps modernes

L'époque de la grande découverte maritime, qui a eu lieu durant le XV au XVI^{ème} siècle a été marqué par un événement majeur, traduit par des grandes explorations maritimes majoritairement effectué par des puissances européennes. Les principaux acteurs de migration de cette époque étaient des marins, des soldats, des prêtres dont les destinations étaient l'Afrique l'Asie et l'Amérique. Ce période résultait plus tard, à une migration de masse

¹⁸ Bruno DUMEZIL, "Les invasions barbares: sources, méthodes, idéologies" in Archéologie des migrations. P.243. 2017

vers de nouvelle terre, notamment comme l'Australie, l'Amérique... Cette période est également par l'évolution progressive des moyens de transports qui facilitaient

La traite des esclaves dans laquelle, on observe un déplacement de plus de 10 millions africains vers l'Amérique. Ce dernier sera perçu comme le précurseur de la grande mass migratoire du XIX et du XXème siècle. Accompagné par les progrès techniques sur transport, la migration se fait par un moyen plus abordable financièrement et émotionnellement. L'industrialisation du XVIIIème siècle peut être comprise comme un facteur de migration également, auquel se base des sources d'attraction et d'incitation du phénomène. L'apparition des nouveaux moyens de transport, de la télécommunication et autres de l'époque, contribuaient largement à l'intensification du phénomène. L'inter connectivité du monde, par les routes maritimes en demeure essentiel pour comprendre l'accroissement phénoménal de ce phénomène qui devenait de plus en plus international.

La montée fulgurante de la masse migratoire dans le XIXème siècle représente en ce phénomène son nature comme étant un phénomène global. La dynamique actuelle de la migration trouve sa formation dans le contexte historique du XIXème - XXème siècle. La compréhension de ce phénomène va de pair avec la lecture du contexte socio-économique, l'évolution des moyens de communication et le transport et de l'évolution générale des politiques sur la question migratoire. Ces siècles sont marqués en effet par des grandes révolutions qui changent systématiquement le mode de vie des Hommes (La révolution industrielle depuis le XIXème siècle, le libéralisme et le capitalisme dans le XXème siècle, les politiques migratoires dans le XXIème siècle...). Le modèle économique de ces temps en n'est également un facteur sollicitant le déplacement de certain individu dans sa quête d'une vie plus rentable (un coût de vie faible avec un salaire plus élevé).

4- La migration dans l'époque contemporaine

Dans l'époque contemporaine, plusieurs facteurs peuvent être cueillis pour appréhender ce phénomène. La migration a vu en elle une quantification systématique, une régulation qui fonctionnait sous l'impulsion ou la restriction de certaine politique. La révolution industrielle, comme étant un tournant majeur de l'histoire de l'humanité contribue au remodelage du

phénomène. Les deux grandes guerres mondiales du XXème siècle en est un élément déterminant de ce phénomène qui structurait une nouvelle forme de la migration. La deuxième guerre mondiale marque une restructuration de la relation internationale, la migration en tant que phénomène international voit son procédé changer après cet événement. La perspective transnationaliste de la relation internationale, source de la mondialisation participait largement à la mobilité humaine vers la fin du XXe siècle.

Section 2 : Les théories générales de la migration.

La migration est un phénomène humain, conditionné par plusieurs facteurs dont lesquels l'aspect économique et politique tient une grande partie. En effet, plusieurs théories peuvent être appréhendées pour comprendre le phénomène de la migration. Cela dit parallèlement que plusieurs hypothèses peuvent être prise en considération en parlant de migration. La migration est avant tout une manifestation individuelle, raisonnée par des convictions réfléchis. En outre, c'est un phénomène résultant d'une prise de décision individuelle (E. PIGUET. 2013), bien que de nombreux éléments rentrent dans l'aboutissement de la décision.

On peut cependant distinguer 3 grandes approches pour comprendre la migration¹⁹ au niveau individuel. Premièrement, les approches dites classiques de l'étude des migrations. Cette première approche se concentre sur l'individu en tant qu'une partie de l'agrégat économique rationnel. C'est cette hypothèse axée sur l'économie qui fait la migration comme phénomène sociale animé par des raisonnements profitables. La deuxième approche à laquelle nous pouvons saisir pour comprendre la migration est les approches sociologiques et géographiques. C'est une approche fondée sur une corrélation des individus en tant qu'acteur principale et le milieu social auquel les individus aboutissent à la décision de la migration. La troisième approche, bien que la migration soit un phénomène humain, est axée sur la psychologie sociale. Cette troisième approche est fondée sur les convictions personnelles d'un individu à céder à la migration.

¹⁹ Etienne PIGUET, " Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 29 no3. 2013

Ces trois grandes approches renferment plusieurs systèmes de pensée, à laquelle elles peuvent être regroupé par des théories, de nature économiques, sociologiques, démographiques, géographiques, psychologiques... Bien que l'étude sur la migration en tant que phénomène globale suscite plusieurs disciplines, et qu'il n'y a pas une théorie plus dominante qu'une autre, les théories sont des outils commodes pour la compréhension de la question migratoire. Nous allons voir les approches classiques de la migration dans laquelle on abordera en premier lieu l'approche Push et Pull factor, suivi du courant économique néoclassique, puis la théorie de la nouvelle économie des migrations, suivi directement de la théorie des réseaux et le capital humain et en dernier lieu les théories des attentes et des valeurs.

1- La théorie du Push et Pull Factor.

Les approches classiques partent de l'hypothèse à laquelle, le phénomène de la migration est basé sur deux facteurs généraux. Le Pull factor et le Push factor sont deux déterminants dans l'identification des causes et conséquence de la migration internationale²⁰. Entre autre, les différentes théories de la migration tendent à faire savoir les prétextes de la migration par l'identification des facteurs qui incitent et qui attirent la migration.

Le Pull factor englobe tous les raisons qui attirent les migrants, tandis que le Push factor joint tous les facteurs qui poussent les migrants à partir. Le Push et le Pull factors rassemblent plusieurs disciplines dans la réalisation des études. Ces deux éléments sont élémentaires dans la compréhension du phénomène. Partir de l'identification du Push et du Pull facteurs peut servir d'un cadre de travail de base pour tenter d'appréhender la migration. A travers cela. On pourra aboutir à un résultat issu d'une combinaison de multiple raison, de nature différente qui aboutit à l'investigation des facteurs d'attraction et des facteurs d'incitation de la migration.

Par une brève description du Push factors, ce dernier inclus les conflits armés, les catastrophes naturelles, les manques d'opportunité de travail, l'agglomération du capital économique et ou culturelle, les causes familiales et sociétales, les prés-jugées sur le pays de destination. Le

²⁰ Everett S. Lee, "A theory of migration", University of Pennsylvania. 1966.

Pull factor de son côté, rend ses contradictions avec le push factor pour donner sa complémentarité sur l'analyse de la migration internationale. Par quelques illustrations génériques, on peut citer: la meilleure condition de vie, un emploi décent, un marché de travail plus accessible, et autre. Néanmoins, la corrélation entre le push et le pull factor ne sont toujours pas directe, et la compréhension de certain cas ne nécessite pas toujours l'identification de ces deux éléments. Le push et le pull factors offrent un panorama introductif de la question migratoire, permet d'identifier les causes d'une façon générale sans pour autant rentrer profondément dans les racines des causes. La limite principale du Push et Pull factor se résume sur l'identification de causes majeures de la migration tout simplement. Un des points qui délimite cette première approche est également la variabilité de l'identification des causes, c'est à dire que les causes identifiées de la migration se différencie des cas, et aussi le push et pull factor peut interpréter la migration à deux niveaux distincts. La première distinction est au niveau individuel, tandis que la deuxième distinction est axée sur le niveau structurel. Sur le niveau individuel, le push et le pull factor déterminent les causes directes qui poussent ou qui attirent un individu à la migration. Sur le plan structurel quant à lui, se concentre sur une étude comparative des critères externes qui admettent une inégalité et qui aboutit à la migration.

Les multiples théories de la migration justifieront en profondeur les causes identifiées qui acquitteront la véracité des hypothèses admises. Il existe plusieurs théories qui expliquent le commencement, le mécanisme, ainsi que les multiples projections sur la finalité de la migration. On peut cependant classifier des théories qui tenteront d'apporter des explications de la migration. Premièrement au niveau individuel, on abordera la théorie économique néoclassique, la nouvelle économique de migration, puis, deuxièmement au niveau structurel, on traitera la théorie de la dualité du marché du travail, la théorie du système mondial.

2- La théorie économique néoclassique:

Cette première approche rassemble ses arguments sur le plan micro et macro-économie de la migration. Bien que dans ce mémoire, nous allons appréhender la question migratoire à l'échelle internationale, il nous semble d'emblée important de souligner ce cadrage géographique de la migration. L'approche économique néoclassique tend à soulever plusieurs

théories, multidisciplinaires et tente une essaie d'explication de la question migratoire via les individus. Cette approche se base sur l'idée à laquelle le déplacement est le résultat des motivations économiques d'un individu. La rationalité du phénomène de la migration vient du fait de la recherche à maximiser l'utilité.

Deux angles d'approche peuvent être saisis pour ce dernier. Le premier est au niveau macroéconomique de la migration, tandis que le deuxième est axé sur le plan microéconomique du phénomène.

L'approche macroéconomique peut nous apporter une explication de la migration des mains-d'œuvre, étroitement liée sur les différences géographiques en termes de l'offre et de la demande du travail. Cette approche met en valeur le concept de « facteur individuel ». Il est essentiel de prendre en compte ce paramètre dans le sens où la migration de nos jours s'explique en grande partie par des convictions personnelles qui contribuent à la complexité de ce phénomène. Cette première théorie se présente tantôt très étroite avec l'aspect économique qui régit le cadrage socio-économique des migrants²¹. Une des spécificités marquantes de cette théorie est aussi le fait qu'elle accorde plus d'attention individuelle en considérant les individus comme acteur rationnel (Etienne PIGUET. 2013), valorisant le phénomène comme un comportement raisonné qui justifie l'envergure du phénomène.

La question salariale est ici un enjeu majeur, où se base la migration que ce soit au niveau national ou international. L'angle de vue de la macroéconomie met davantage que la migration internationale est causée par la différence du niveau de salaire entre deux pays et sur le marché du travail. Le point central de cette théorie reste cependant sur l'existence avérée de la différence de salaire. Suivant cette théorie, du fait de la différence de salaire et du marché de travail, on observe un déplacement des mains-d'œuvre d'un pays pauvre en capital vers un pays à capital riches, alors que les retombés du travail se fait dans un sens opposé, c'est-à-dire que le déplacement du capital se fait du pays à capital riche vers le pays à faible capital. Ce dernier peut être expliqué par la perception des mains d'œuvres hautement qualifiés d'un pays a capital riche vers un pays a capital pauvre pour avoir plus de retombé du fait de leur performance. Le marché du travail joue cependant un rôle majeur dans la

²¹ Ernest Ravenstein's Law of Migration: no 8.

migration internationale. Ce dernier peut être un outil de contrôle de régulation de la migration par un gouvernement.

L'approche microéconomique de la migration, se diffère du point de vue macroéconomique sur la perception des migrants d'un salaire plus élevé sur les pays de destination. La différence de salaire et le marché du travail reste tous des points fondamentaux de l'approche économique néoclassique. L'approche microéconomique se focalise également sur l'estimation des coûts et avantages du déplacement. Généralement, cet aspect microéconomie de la migration est faite par les migrants potentiels et font une étude comparative préalable avec d'autres pays de destination. La migration se fait dans ce sens par une attente plus rentable du déplacement. Au cours du déplacement, chaque migrant a la possibilité d'accroître son capital humain et haussera cependant sa probabilité d'emploi dans le pays de destination ainsi que sur une perspective d'un salaire plus élevé. La distinction de cette approche est le fait qu'il accorde plus d'attention sur l'individu et non seulement sur la différence de salaire ou du marché de travail. La capacité et la performance des individus déterminent donc la probabilité de déplacement en espérant un salaire plus élevé et une accessibilité sur le marché du travail sur le pays de destination. Par cette théorie, la décision de migration est prise par l'individu. Une décision qui découle de la différence sur le niveau du marché de travail. Cependant, les gouvernements ont la possibilité d'une régulation de l'immigration par des politiques affectant les revenus attendus dans les pays d'origine et de destination.

La migration internationale est largement abordé par Adam Smith en en tant que décision rationnelle d'un individu²². Le déplacement constant d'un individu peut être expliqué par la recherche d'un salaire plus élevé et d'une condition de vie suffisamment convenable pour le même travail fournis (Rossi. 1955)²³. Le vouloir à céder à la migration s'explique aussi en grande partie sur les motivations des individus (Ernest RAVENSTEIN. 1889) et de leur performance. Dans la théorie économique néoclassique, la migration internationale est

²² Adam SMITH, " Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », Ed Guillaumin, Tome 1, 1843.

²³ Rossi PH, "Why Families Move: A study in the social psychology of urban residential mobility", Ed The free press. Glencoe. 1955

causée principalement par la différence du niveau de salaire²⁴ et l'accessibilité du marché de travail.

Cette théorie économique néoclassique est rejointe par la pensée marxiste qui se focalise sur la migration de travail, aboutissant à deux hypothèses principales dans laquelle les migrants sont perçue comme acteurs économiques (à la fois bénéfique pour le pays d'accueil et destructeur pour la classe ouvrière). La pensée néoclassique rallie également cette pensée qui se base sur la corrélation de l'économie et le contrôle de la migration. Dans la suite logique capitaliste, la capacité d'accueil des migrants est fortement liée à l'état de l'économie du pays d'accueil, et de là repose en partie toute élaboration des politiques migratoires (accueillante ou restrictive).

La migration touche un mouvement mondial actuellement. On dénombre un nombre de l'ordre de 232 million de migrants internationaux actuellement. La migration internationale est un phénomène complexe, composé de plusieurs dynamiques, d'acteurs, et de facteurs qui se diffèrent d'un cas à l'autre. Par contre, nous pouvons aborder la migration par son système qui se présente comme schéma unique. Le système migratoire est constitué d'un ensemble de pays dans laquelle, plusieurs pays comme origine et un pays principale comme destination finale.

3. La théorie de la nouvelle économie des migrations.

La théorie de la nouvelle économie de la migration se diffère de l'approche économique néoclassique en rassemblant la question Micro et Macroéconomie. Cette théorie est basée sur trois points majeurs dans lesquels la théorie trouve sa spécificité en abandonnant la centralité de la question de l'individu. En effet, cette théorie admet que la migration n'est pas seulement le fruit d'une décision individuelle mais aussi par : une décision collective de maximiser le profit (salaire), l'abondance du marché de travail, et la réduction de l'incertitude

²⁴ **Anna Triandafyllidou** est une sociologue ; titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la migration et l'intégration à l'Université Ryerson. Elle est rédactrice en chef du Journal of Immigrant and Refugee Studies. Ses principaux domaines de recherche et d'enseignement la migration et le nationalisme dans une perspective européenne et internationale.

(professionnalisation, étude de langue, etc.) La migration est perçue par cette théorie comme une stratégie de gestion des risques (Etienne PIGUET. 2013). Cette stratégie est basée sur le ménage, qui est une unité de production et de consommation. La migration est ici observée non plus comme le résultat d'une décision personnelle mais compte tenu du ménage. Les risques dont on parle ici sont des risques potentiels dans le pays d'origine (comme le marché du travail, la maladie, les catastrophes naturelles, l'économie locale ou nationale...). La migration d'un membre d'une famille est alors vue comme une garantie de minimiser les éventuelles incertitudes que présente le pays d'origine, et que la migration d'un membre de la famille admet plus de rentabilité pour le ménage. Dans cette théorie, « envoyer un membre du ménage en migration peut s'apparenter à une diversification spatiale du risqué plus qu'à une maximisation des rendements économiques espérés » (Oded STARK. 1984 ; Etienne PIGUET. 2013).

Cette théorie met également l'importance du concept d'Etat-providence, (parfois assuré par les pays développés) et par les systèmes d'assurance²⁵, dont ces deux points accordent une réduction des risques liées à la vie courante. En effet, l'existence des assurances de nature différentes dans les pays développés est une source d'attraction pour des personnes (et en occurrence des ménages) dans un pays peu développé. Ici, la migration est donc perçue par cette théorie comme une source de diversification des risques par un ménage. Dans le processus de la migration, la différence du niveau de salaire reste importante mais la diversification des risques est également une source potentielle de la migration. Ce dernier concept (diversification des risques) est étroitement lié avec le concept de « privation relative »²⁶ dans cette théorie. La Nouvelle Economie des Migrations prend une grande considération le concept de la privation relative qui accède en effet à la conceptualisation de la migration comme étant un changement social²⁷. « Une personne dont la situation ne change pas dans l'absolu (par exemple un fonctionnaire de l'État) peut ainsi être nouvellement incitée

²⁵ La diversification des risques est un point fondamental développé par la théorie de la Nouvelle Economie des Migrations. C'est en quelque sorte le point central de cette théorie.

²⁶ Oded Stark développe le concept de « privation relative » de Robert Merton. C'est un concept qui admet la corrélation de la satisfaction des individus et leur estimation des bénéfices probable sur le phénomène de la migration.

²⁷ Etienne PIGUET, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », revue Européenne des Migrations Internationales. Vol 29 n-3. P.141-161. 2013

à migrer si autour de lui d'autres individus ou groupes sociaux connaissent une amélioration de leur situation économique » (Etienne PIGUET. 2013).

La nouvelle économie des migrations est une théorie à laquelle les gouvernements pourront prendre en compte pour servir de base à l'élaboration d'une politique migratoire. Les gouvernements sont cependant en mesure de réguler la migration en influençant non seulement le marché du travail et le niveau de salaire (théorie économique néoclassique) mais aussi par des politiques de la sécurité sociale qui impacteront davantage les incertitudes et les risques de la migration.

4- Les théories de la motivation

Dans le processus de prise de décision d'un individu sur la migration, la compréhension des motivations est un élément essentiel pour comprendre l'origine du fait. En effet, les théories de la motivation se concentrent sur des résultats issus de la socio-psychologiques pour tenter de donner une explication aux comportements des individus. Dans l'approche psycho-sociale de la migration, les théories de la motivation, des attentes et des valeurs²⁸ sont les plus abordés pour tenter d'expliquer le phénomène de la migration. Cette approche nous apporte un panorama à la fois interne et externe de la migration, par une corrélation des attitudes et des comportements des individus. C'est à dire qu'à travers cette approche, nous pouvons analyser également la perception externe de la migration (par les non migrants) et la logique des migrants dans la question migratoire.

Les théories de la motivation se basent généralement sur la prise en compte des comportements des individus issus des rapports d'intérêts antagonistes (et donc rationnel). Etienne Piguet conclut dans son ouvrage intitulé « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle » cinq (5) grandes étapes de la prise de décision à la migration, une étude résultant à savoir : "l'affrontement au problème du choix; la recherche des différentes possibilités; les examens des éventuelles perspectives du phénomène; l'engagement et la poursuite dans la décision à la migration malgré la divergence d'idée dans la communauté de référence". Au sein de la société actuelle, on a toujours tendance à

²⁸ Ibid,

considérer les migrants comme les plus nécessiteux, l'emploi récurrent du mot « vulnérable » dans le contexte de la migration en fait preuve, que les migrants sont dans un état fragile et sont issus d'une classe sociale défavorisée, bien que ce fait est en une partie une vérité. Ce fut l'idée générale du concept « deficiency model » développé par Eisenstadt²⁹. Ce deficiency model donne une analyse fondée sur la perception générale de la situation des migrants.

Boneva et al³⁰ donnaient une antithèse au « deficiency model », basé sur la capacité des migrants comme ayant plus de ressources que les personnes ne cédant pas à la migration. Boneva résulte sur la capacité des migrants auquel il admet que la motivation humaine est la corrélation des volontés de réussite et du besoin d'affiliation par rapport aux non-migrants. Toutefois, la limite de ces théories est que ces théories ne considèrent que les migrants distingués (intellectuellement comme les étudiants, les travailleurs, ...) et qui ne sont dans une situation régulière de la migration.

Tartakovsky et Schwarts³¹ livrent une synthèse des deux hypothèses et arrive sur le résultat qui affirme que la migration est principalement issue de trois types de motivations qui sont : la préservation, le développement personnel, et le matérialisme. Toutefois, ils attestent la variabilité de ces trois types de motivation est en fonction des perceptions et des personnalités de chaque individu qui déterminent leurs comportements. Les théories de la motivation nous livrent une lecture d'ordre individuel et ethno centré de la migration.

5- Les théories des attentes et des valeurs.

Le domaine de la psychologie sociale offre également d'autres théories comme les théories des attentes et des valeurs. Développé par [Fishbein. 1967]³², cette théorie affirme que les comportements des migrants vont de pair avec le rapport des valeurs, les perspectives et les efforts déployés d'un individu. Dans ce sens, le comportement à la migration est le résultat

²⁹ Eisenstadt, "Deficiency Model". 1954

³¹ Tartakovsky et Schwarts. "Running Head: Motivation for Emigration". The Hebrew University of Jerusalem. 1967.

³² (Fishbein. 1967)

d'une conviction personnelle. Dans cette théorie, en référence avec Jong et Fawcett, par une observation minutieuse de la prise de décision sur la migration, ils se sont aboutis à sept classifications de perspectives et de projection à la migration qui conditionnent la prise de décision à la migration, à savoir : la richesse, le statut, le confort, la stimulation, l'autonomie, l'affiliation et la moralité. La question de genre est également incluse dans cette théorie. Ici, la question de genre est en relation avec l'affection personnelle et familiale de l'individu. [Yixi. 2006]³³ affirme que le genre féminin s'attache plus au lien familial que le genre masculin, et vice versa en ce qui concerne le lien familial sur le genre féminin. Plusieurs paramètres conditionnent ici la prise de décision à la migration. [Haug. 2008³⁴] souligne que des paramètres structuraux comme les normes sociales et culturelles, la propension à prendre des risques et la structure d'opportunité sont des éléments qui conditionnent également la prise de décision à la migration.

6- la théorie des réseaux et le capital humain.

Cette théorie mise sur le fait que la décision d'un individu à céder à la migration se fait par l'existence et la capitalisation des relations humaines dans le pays de destination. La migration est ici considérée comme le fruit d'une structure sociale largement fondée, il s'agit de l'existence d'une famille proche, d'une personne de même appartenance culturelle, d'origine, ou juste lié par des liens amicaux et des connaissances. L'existence de ces derniers se présente comme une facilitation de la migration au niveau de l'information, fournisseurs d'aides et de soutien pour les déplacements ainsi que sur l'accueil et l'installation de l'individu une fois arrivé dans le pays de destination. Cette théorie indique que les réseaux formés, le capital humain accumulé sont à la fois comme source d'attraction et d'incitation à la migration, (ou en d'autres termes, englobe le push et le pull factors).

³³ Yixi. 2006

³⁴ Haug. 2008

Chapitre 2 : Cadrage géographique

La région méditerranéenne constitue un corridor remarquable en matière de migration internationale. L'évolution de la dynamique migratoire de cette région représente un enjeu majeur structurant les relations interétatiques des Etats riverains. La région méditerranéenne est en effet une délimitation spontanée de l'espace géographique par son aspect naturel. Cela justifie la spécificité de cette région en matière migratoire. Entre autre, la mer méditerranée est considérée comme le défi final pour les migrants provenant de l'Afrique, et le dernier rempart pour les politiques migratoires restrictives.

Trois grandes routes migratoires constituent la migration vers l'Europe. Ces routes migratoires se concentrent surtout sur le pourtour de la région méditerranéenne. On peut citer la route de la méditerranée orientale (qui constitue le passage entre la Turquie et la Grèce) ; la route de la méditerranée centrale (via la Lybie et l'Italie) et la route de la méditerranée occidentale (entre le Maroc et l'Espagne). Maria Yermi Brenner et al démontrent par une analyse effectuée en 2018³⁵ que la route de la méditerranée occidentale prend de l'importance et tend vers une tendance plus principale de la route migratoire dans l'espace méditerranéen. Cette constatation est partagée par plusieurs acteurs de la relation internationale en la matière telle que l'OIM, l'UNHCR ou encore l'Union Européenne.

³⁵ Yermi BRENNER, Roberto FORIN, Bram FROUWS, "The "Shift" to the Western Mediterranean Migration Route: Myth or Reality?" in Mixed Migration Center. 22-08-2018
<https://mixedmigration.org/articles/shift-to-the-western-mediterranean-migration-route/>

Ci-après une représentation graphique montrant l'importance de chaque route migratoire de la méditerranée.

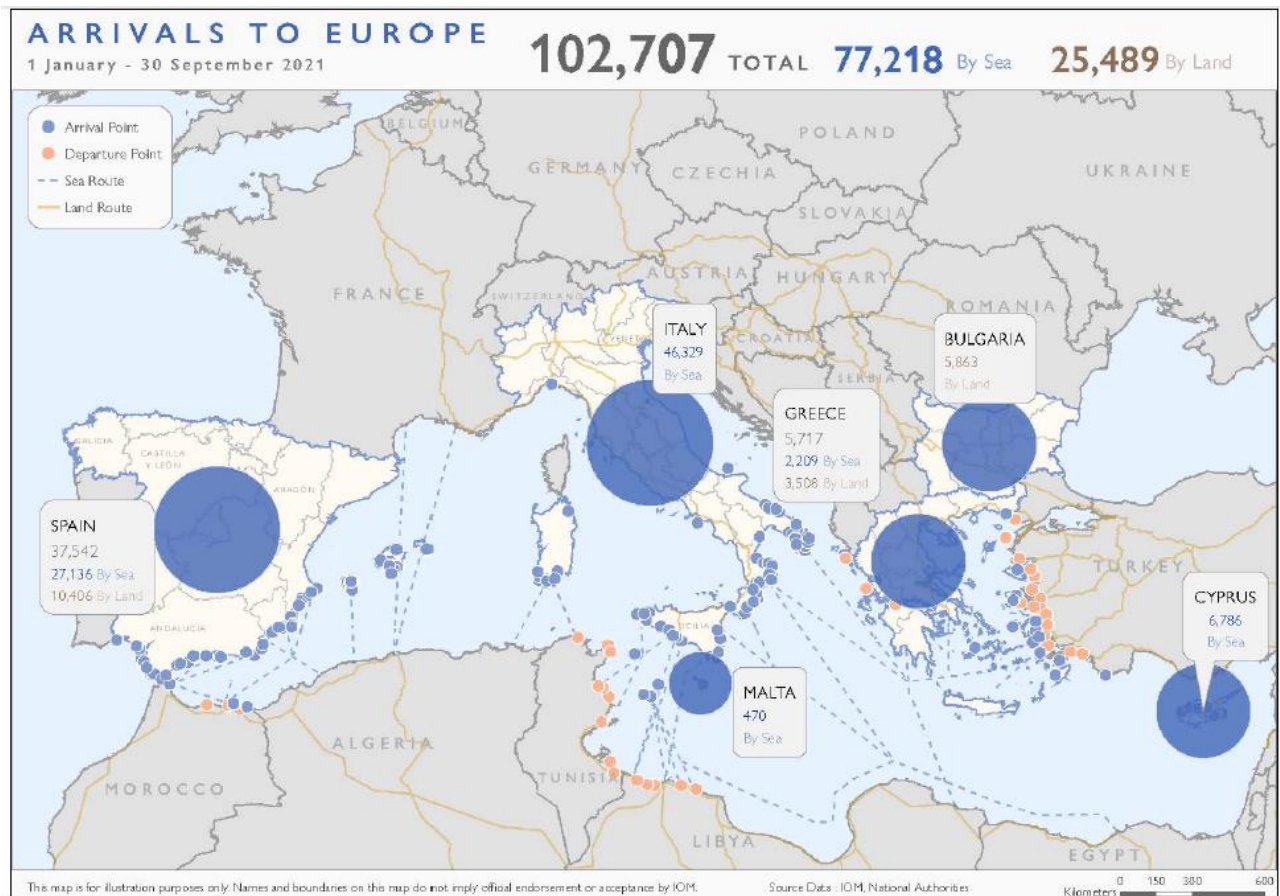


Figure 2 : Représentation graphique des trois principales routes migratoires dans la région méditerranéenne.

Source: OIM, « Quarterly Regional Report, Displacement Tracking Matrix. » P.4. July – Septembre 2021³⁶

Par une observation générale de la figure ci-dessus, on peut constater que la route migratoire de la méditerranée centrale tient la première position en matière de flux migratoire, tandis que la route de la méditerranée occidentale connaît, depuis 2018 une forte hausse en solde

³⁶ <https://migration.iom.int/reports/europe-mixed-migration-flows-europe-quarterly-overview-july-september-2021?close=true>

migratoire et attire davantage plus de nationalité subsaharienne qu'auparavant. Plusieurs constats admettent que la route de la méditerranée occidentale connaît une hausse importante en matière de flux migratoire ces dernières années et tend vers une route principale de la migration dans l'espace méditerranéen³⁷.

Dans ce contexte, l'emplacement géographique de Maroc lui offre une importance géostratégique inédite dans la question migratoire. Ce contexte structure entre autres l'établissement et l'élaboration des politiques migratoires des Etats riverains de la Méditerranée. Cette évolution grandissante de la dynamique migratoire présente dans la route de la méditerranée occidentale expose davantage l'objet principale de ce mémoire, en occurrence « Vers une nouvelle approche de traitement de la question migratoire dans la zone méditerranéenne Maroc-Espagne »

Section 1 : Cadrage régional de la question migratoire

1- Les facteurs de la migration dans la méditerranée.

La région méditerranéenne est un passage important en matière de migration vers l'Europe. Gérard-François Dumont définit l'espace méditerranéenne comme un espace considérant l'ensemble des Etats riverains de la Méditerranée³⁸. Catherine WIHTOL de WENDEN³⁹ énonce que «en matière de migration, la Méditerranée fait partie de trois systèmes de mobilité régionale : l'euro-méditerranéen, l'espace migratoire interarabe et la dynamique interafricaine... »⁴⁰. Trois principales routes migratoires se dressent à cet effet. au tour de la

³⁷ IOM Displacement Tracking Matrix, "Regional Mobility Mapping: West and Central Africa". p12. Août 2019.

³⁸ Gérard-François DUMONT, « Méditerranée, un espace migratoire majeur dans le monde ». Edition Géostratégiques. p.108. 2008

³⁹ Catherine WIHTOL de WENDEN : spécialiste des migrations internationales ; directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences Po).

⁴⁰ Catherine WIHTOL de WENDEN, " Migration en Méditerranée, une nouvelle donne ». in Confluences Méditerranée. Numéro 87, p19-30. 20013

méditerranée. L'espace euro-méditerranéen est un espace migratoire en devenir. En effet, la spécificité de la région méditerranéenne en matière de migration peut être justifiée par plusieurs facteurs, notamment du fait de la proximité géographique et par des facteurs géopolitiques. (G-F Dumont. 2009) admet que le système migratoire de l'espace méditerranéen est sous l'effet de plusieurs facteurs qui sont complexes et diverses⁴¹.

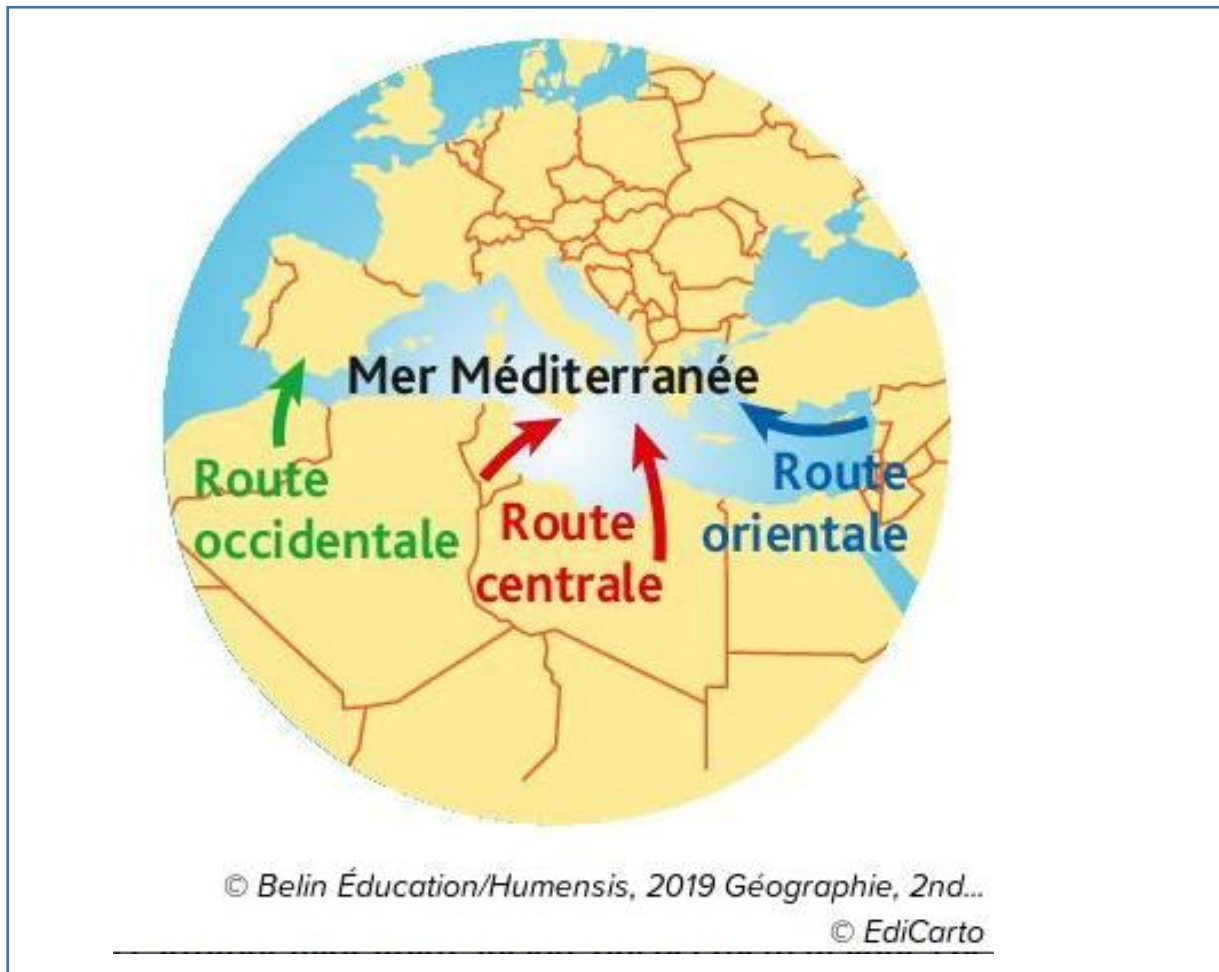


Figure 3 : Représentation des trois routes migratoires de la méditerranée.

⁴¹ Gérard-François DUMONT, « Le système migratoire méditerranéen ». in Outre-terre, numéro 23 p.257-272. 2009

2- Les facteurs géographiques.

La méditerranée est un espace qui délimite naturellement le continent européen et le continent africain. Deux espaces contigus de la migration euro-méditerranéenne du fait de la proximité géographique. Cette dernière reste en effet un élément primordial dans ce sujet. Gérard-François DUMONT affirme que « à côté des flux migratoire entre deux pays contigus se placent des courants migratoires bilatéraux maritimes »⁴². Les facteurs géographiques prennent en considération à la fois une faible distance (le cas de l'Espagne et du Maroc) et une proximité relative (le cas de la France et de l'Algérie). Néanmoins, l'intensité du flux migratoire dépend de ces deux points, mais en aucun cas, les espaces maritimes ne sont plus un obstacle majeur pour la migration internationale.

Parallèlement, l'évolution technologique et du transport facilite fortement la faisabilité des traversés des espaces maritimes. Si autre fois, dans l'histoire de la migration du XXème siècle, les routes migratoires maritimes étaient moins prises que les routes migratoires terrestres, aujourd'hui, un espace maritime n'est plus un obstacle. Ce dernier étant considéré comme un des éléments favorisant le changement de la route de la méditerranée centrale vers la route migratoire de la méditerranée occidentale (plus précisément la traversé du détroit de Gibraltar).

Par le rapprochement géographique entre le Maroc et l'Espagne (deux pays séparés d'une distance de 14kilomètres) ; accompagné de l'évolution et de l'accessibilité des moyens de transport plus améliorés (des embarcations motorisées, des vedettes rapides, la télécommunications...) fait de cette région de plus en plus attractifs pour les migrants.

3- Les facteurs économiques.

Comme mentionnée dans la première partie de ce mémoire, afin de comprendre le phénomène de la migration, il est primordial de comprendre les théories y rattachant. Ainsi, dans cette partie qui traite les facteurs économiques de la migration dans l'espace euro-méditerranéen, il nous convient de souligner que les facteurs économiques déterminent en grande partie la théorie du Push et le Pull factor.

⁴² Idem, Gérard-François DUMONT. 2009

La région méditerranéenne est en effet un carrefour de la migration internationale⁴³. On peut observer une grande disparité en matière économique, politique et sociale entre les pays de l’Afrique du Nord et la quasi-totalité des pays subsahariens d’une part, et d’autres parts entre les pays de l’Afrique du Nord et les pays européens. (Frank TETART. 2019) énonce un système migratoire complexe en ce qui concerne cette région. La proximité géographique, qui reste un facteur déterminant, rajouté par les diverses disparités en matière de développement économique et social entre les pays européens et les pays africains structurent la complexité du système migratoire de la méditerranée⁴⁴. L’abondance des marchés de travail, existence de salaire plus important que dans les pays d’émigration, forment généralement les raisonnements concernant l’aspect économique de la migration dans la méditerranée.

Emanant des pays africains, notamment dans les pays de l’Afrique du Nord, on observe un éventuel changement de route migratoire dans cet espace, un changement qui rend la route de la méditerranée occidentale plus attractive. En effet, d’un point de vue économique, la situation économique des pays de l’Afrique du Nord semble être plus attractive que celle de ses pays confrères subsahariens. Ceci reflète entre autre l’insuffisance du travail et de la pauvreté dans les pays d’émigration.

(Michel P. 1994), les flux migratoires dans la méditerranée est sous l’effet d’un déséquilibre démoéconomique majeur entre les pays riverains de la méditerranée⁴⁵. Si vers la fin du XXème siècle, on ressent le vieillissement préalable de la population européenne, la majorité de la population africaine ne cessait de s’accroître. L’attraction économique vers les pays européens peut s’expliquer par la théorie de croissance économique. Ce dernier, en forte relation avec la démographie et le progrès technique. En outre, l’accroissement d’une

⁴³ Khadija MOHSEN-FINAN, “ La Méditerranée au Carrefour des turbulences migratoires », article sur Orient XXI. 2016.

<https://orientxxi.info/magazine/la-mediterranee-au-carrefour-des-turbulences-migratoires,1380>

⁴⁴ Franck TETART, “Grand Atlas 2019”. Edition Autrement. 2018

<https://manuelnumeriquemax.belin.education/geographie-seconde/topics/geo2-theme3-1-176-a-pourquoi-la-mer-mediterranee-est-elle-un-bassin-migratoire-majeur>

⁴⁵ Michel POULAIN, « Les flux migratoires dans le bassin méditerranéen », in Politique Etrangère, no3 p.694. 1994

population donnée est en forte relation avec les activités économiques. Si la majorité des pays en Afrique connaissent un PIB par tête ou annuel très bas, ce ne fut pas le cas pour les pays européens. L'accumulation du capital dans les pays européens est expliquée par l'existence d'une forte accessibilité en matière de création de la richesse (autrement dit le travail et la production). Avec une population jeune, active et qualifiée, la prépondérance du marché de travail et une source d'attraction importante. Dans des pays où l'appareil de production est en abondance mais la population est impuissante (vieillesse de la population), la recherche de main d'œuvre joue un rôle considérable dans l'accumulation du capital et la création de la richesse⁴⁶. Ceci reflète l'écart du niveau de développement entre les pays européens et les pays de l'Afrique.

Michel Poulain affirme également que « Le phénomène migratoire est en effet une réponse sociale à des déséquilibres chroniques en matière de niveau de vie, de disparités économiques ou culturelles, régionales ou internationales »⁴⁷

(Philippe F. et Hervé L.B. 2008) soutiennent également que : l'évolution fulgurante de la démographie des pays africains (en contraste avec la situation démographique des pays européens) ; l'abondance du marché de travail en Europe (l'industrialisation, le progrès techniques...) ; la baisse du coût et l'accessibilité au transport ; l'accroissement du niveau d'éducation (des jeunes qualifiés et diplômés...) et le manque de mains d'œuvres en Europe sont entre autre les grands facteurs économiques de la migration dans la région euro-méditerranéenne⁴⁸.

⁴⁶ Robert M. SOLOW, « Les théories de la croissance ». 1924.

⁴⁷ Op. cit. Michel POULAIN, p.696

⁴⁸ Philippe FARGUES ; Hervé LE BRAS, « Les mouvements de personnes en Méditerranée : des migrations aux mobilités », Ed Strates, no 15. p.119-127 .2008

<https://journals.openedition.org/strates/6541#tocto2n1>

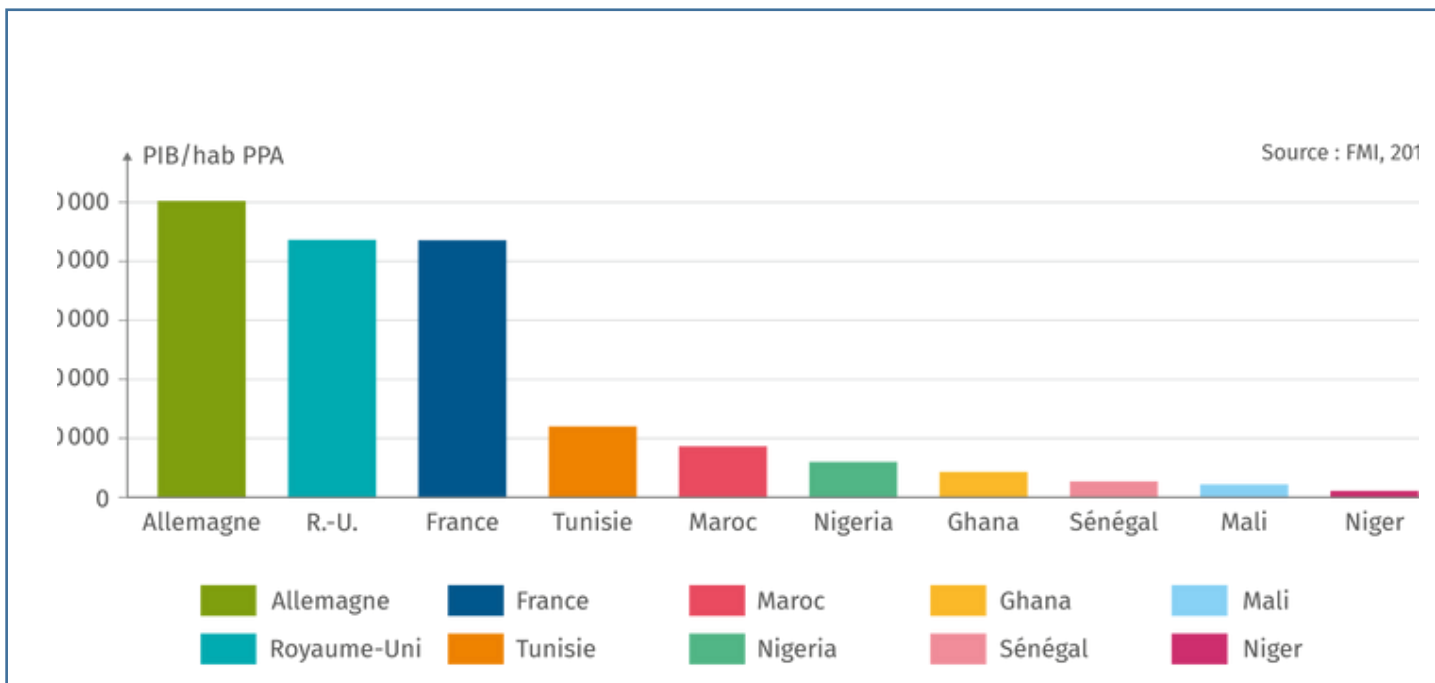


Figure 4 : Echantillonnage du PIB entre pays européens, maghrébins et subsaharien

Source : lelivrescolaire.com : La mer Méditerranée : un bassin migratoire majeur. P.201⁴⁹

Par cette graphique ci-dessus, nous pouvons voir, à travers les PIB, les ruptures en matière de développement entre quelques pays de l'Europe (ici représentés par l'Allemagne, les Royaumes Unis, et la France), de l'Afrique du Nord (représentés par le Maroc et la Tunisie) et les pays subsahariens (représentés par le Nigeria, le Ghana, le Sénégal, le Mali et le Niger). A travers ces écarts importants en matière de développement, représenté par le PIB, nous pouvons admettre les facteurs d'attraction et les facteurs d'impulsion en matière de migration dans la région méditerranéenne.

4- Les facteurs géopolitiques.

Etant donné l'importance accrue du phénomène de la migration dans le monde, et plus particulièrement dans la région méditerranéenne, nombreux sont les dispositifs internationaux sur les migrations. D'un part, ces dispositifs sont de la part des Organisations internationales (telle que l'Organisation des Nations-Unies) et sont plus globale, et d'autre part émanant des communautés régionales (telle que l'Union-Européenne) et qui œuvrent

⁴⁹ <https://www.livrescolaire.fr/page/6610644>

dans un contexte régional plus précis. Ces dispositifs structurent entre autres l'élaboration de toute politique publique sur la migration. Cependant, l'interaction entre les politiques migratoires caractérise le mécanisme de la migration dans une région donnée.

Toutefois, on peut distinguer deux composants majeurs qui structurent les facteurs géopolitiques. Premièrement, des facteurs de répulsion, qui sont à la fois la cause et la conséquence des politiques restrictives à la migration. Très souvent, on observe une grande réticence de la part des pays européens sur le sujet de la migration, une politique caractérisée par le durcissement et la fermeture des frontières. A l'inverse, on distingue des politiques migratoires plus accueillantes et plus ouvertes à la migration de la part des pays autrement considérés comme pays de transit (exemple : le cas du Maroc depuis 2013) et qui sont considérés comme un facteur d'attraction de la migration.

Un élément qui structure le rapport géopolitique de la migration réside également dans les dispositifs internationaux. Emanant des Organisations Internationales; des droits internationaux; notamment l'Organisation des Nations-Unies (ONU), cette organisation s'est marquée par l'instauration d'un dispositif institutionnel dans la régulation de la migration. Par le biais de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), cette organisation universelle s'est doté dans ses objectifs de développement une prise en compte de la question migratoire. Cette dernière figure ainsi parmi les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) que tous les pays sont censés tenir en compte dans l'élaboration de leur politique publique respective. Dans le domaine de la migration, la géopolitique a permis également l'élaboration des instruments internationaux en matière de migration, à savoir : le Cadre d'action global pour les réfugiés et le Pacte mondiale pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁵⁰, la Convention des Nations-Unies de 1990 concernant les droits des travailleurs migrants et de leurs familles⁵¹ ; la Convention relative au statut des réfugiés⁵² ou encore dans le contexte régionale de l'Union Européenne (une institution hybride) qui s'est doté d'une

⁵⁰ Giuseppe PROVENZANO, « Les processus euro-méditerranéen et les causes profondes de la migration ». in Union pour la Méditerranée. Chapitre 11, p.248.

⁵¹ Op. cit, Cathérine WIHTOL DE WENDEN, « Migrations en Méditerranée, une nouvelle donne » p.20.

⁵² UNHCR, « Convention relative au statut des réfugiés ». 22 Avril 1954.

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/statusofrefugees.aspx>

politique commune de l'immigration par l'instauration de l'Approche Globale des Migrations et de la Mobilité (AGMM). En matière de migration dans la méditerranée, l'AGMM est considéré comme le cadrage politique de tous les membres de l'Union Européenne pour une gouvernance régionale de la migration et pour un contrôle commun des frontières⁵³.

Cependant, la géopolitique est un facteur important de la migration dans la région méditerranéenne. A travers les dispositifs internationaux et régionaux, les politiques migratoires qui structurent la migration dans la région méditerranéenne, ces derniers sont des facteurs de répulsion et d'attraction pour la cause migratoire. Si principalement la différence de développement de chaque Etat en est un des principales causes profondes de la migration, les « régimes étatiques dites liberticides » par une partie de la population motivent davantage l'émigration. Les dispositifs internationaux quant à eux, offrent des facteurs plus attractifs à la migration du fait de la primauté et la mise en évidence des droits de l'Homme.

5- Facteurs Structurels

Etant donné que le phénomène de la migration actuel est structurel⁵⁴, la question de l'inégalité de développement (plus précisément le développement humain) semble être un facteur essentiel pour déterminer l'origine de la migration. A travers cette inégalité, l'importance de l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie, la migration trouve sa motivation (autrement dit le développement humain). La migration est donc perçue comme un moyen afin de combler ses inégalités dans un espace géographique donné. Dans cette partie, l'interrelation entre tous les facteurs est mise en évidence. Les facteurs structurels sont donc les éléments qui admettent l'interrelation entre les facteurs et qui agissent sur le phénomène de la migration.

Gerard F. DUMONT dénombre trois éléments structurels dans l'ensemble des facteurs de la migration, à savoir: la globalisation, l'internationalisation et la mondialisation.⁵⁵ . Ce facteur

⁵³ Op. cit, Giuseppe PROVENZANO, p.249.

⁵⁴ Cathérine WIHTOL de WENDEN, " La mondialisation des migrations ». Vidéo sur TEDx. Octobre 2017

⁵⁵ Op. cit G-F. DUMONT, p.266

structurel peut être également expliqué par la montée en puissance de la théorie transnationaliste⁵⁶ survenue vers la fin du XXIème siècle. En effet, D. BATTISTELLA explique que dans la perspective transnationaliste de la relation internationale vers la fin du XXème siècle, on assiste à une multiplication des échanges transfrontaliers entre les acteurs non-étatiques ; les relations que les individus entretiennent avec l'Etat et le rôle qu'ils jouent sur la scène internationale commence à prendre une certaine considération. En effet, vers la fin du XXème siècle, la communication devenait un facteur principal structurant la société internationale. En relation avec le phénomène de la migration, la communication jouait un rôle important dans la retransmission des informations, des connaissances, dans la construction des réseaux sociaux ainsi que dans la transmission des images sur l'Europe. La perspective transnationaliste de D. BATTISTELLA évoque parallèlement la création des normes comme moyen de régulation de la société internationale. Effectivement, après la "trente glorieuses"⁵⁷, en Europe, plus principalement en France, la demande des mains d'œuvre connaissait une certaine limitation et une véritable restriction. Ces dernières engendrent à cet effet la création des normes et des régulations dans le domaine de la migration, et très souvent marqué par une consolidation des frontières (exemple sur le durcissement des critères de la création de l'agence FRONTEX⁵⁸ par l'Union Européenne en 2004). En outre, les obstacles administratifs commençaient à jalonner le domaine de la circulation et notamment les migrations. L'interrelation de plusieurs facteurs admet cependant la complexité du phénomène de la migration du XXIème siècle.

Outre les facteurs structurels constituent la complexité de la migration dans la région méditerranéenne, le changement du paysage migratoire dans les pays riverains de la méditerranée contribuent également à cette particularité de la migration dans cette zone. Si auparavant, avant la création de l'Union Européenne, on a observé des pays de transit et d'émigration, tant dans les pays sud de l'Europe (Espagne, Italie, Malte) comme dans les pays

⁵⁶ D. BASTISTELLA, "Théories des Relations Internationales », ed Sciences Po les Presses. 2013

⁵⁷ J. FOURASTIE, " Les trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975 ».

⁵⁸ FRONTEX: « Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE ».

<https://frontex.europa.eu/fr/qui-sommes-nous/qu-est-ce-que-frontex/>

nord de l'Afrique (Maroc, Algérie, Lybie, Egypte...), actuellement, ce ne fut plus le cas. En effet, à travers le changement du paysage migratoire dans les pays de l'Afrique du Nord, à l'exemple du Maroc depuis l'adoption sa politique migratoire en 2013, on assiste à un redressement de la cause migratoire sur un nouvel traitement de la population migrante. Ce dernier est principalement axé sur l'accueil et l'intégration des migrants et de ce fait, le Maroc devenait de plus en plus un pays d'immigration, et non plus comme un pays de transit. Ce fut également le cas de l'Espagne par le biais des enclaves situés sur le continent Africain (Ceuta, Melilla, Iles Canaries) ou encore l'Etat de Malte près de l'Italie. Ce précédent contexte est également en relation avec les durcissements des contrôles aux frontières et plus particulièrement sur les restrictions administratives notamment des visas.

Section 2 : La question migratoire au niveau du Maroc et l'Espagne.

Le Maroc et l'Espagne sont deux pays voisins, séparés par le détroit de Gibraltar d'une distance de quatorze kilomètres. Du point de vue géographique, concernant la migration, les deux pays forment un « couple de nature maritime »⁵⁹. Suivant l'importance de la route migratoire de la méditerranée occidentale, le flux migratoire entre le Maroc et l'Espagne sont d'autant plus que considérable. En effet, le Maroc est considéré comme la porte de l'Europe pour les migrants provenant surtout de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Afrique. L'Espagne par contre, du fait d'étroitesse de la distance qui le sépare du Maroc, ainsi que par l'existence de ses enclaves sur le continent africain, figure parmi la première destination des migrants (surtout pour les migrants clandestins). Si le Maroc a instauré depuis 2014 sa Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile dans la mise en œuvre de la NPM formulée en 2013, cette dernière a modifié le paysage migratoire au sein du territoire du Maroc, et qui se considère depuis comme un pays d'accueil. L'Espagne quant à lui, a instauré une politique migratoire à facette multiple à l'attention du Maroc, cette dernière peut s'illustrer par un renforcement

⁵⁹ Op.cit, G-F. DUMONT, p.257

important des capacités des autorités marocaines ainsi qu'un soutien politique en faveur de la politique migratoire du Maroc⁶⁰.

La question migratoire au niveau du Maroc et de l'Espagne est un sujet en devenir dans le domaine de la migration internationale. En effet, étant donné l'appartenance de l'Espagne, de l'Italie, et de la France à l'Union Européenne, les relations entre ces trois pays sont d'autant plus que étroites. On assiste à cet effet un système fortement interdépendant en matière de gestion des flux migratoires et le contrôle des frontières. Du côté italien, depuis Marco MINNITI entre 2014 à 2018 et son successeur Matteo SALVINI de 2018 à 2019, (tous les deux sont des anciens ministres de l'intérieur de la République Italienne), l'Italie adoptait une politique migratoire très restrictive. Cette politique migratoire restrictive italienne entre 2016 et 2019 répercutait le paysage migratoire de la Lybie. La politique restrictive dont l'Italie adoptait pendant ces temps était axée sur la réduction des départs provenant de la Lybie ainsi qu'une disposition très restrictive du système d'accueil des migrants sur le sol italien. Ces derniers contribuaient à la limitation des flux migratoires dans la route migratoire de la méditerranée centrale, et entraîne en conséquence une réorientation attractive de la route migratoire de la méditerranée occidentale qui se situe entre l'Espagne et le Maroc⁶¹. Cette dernière connaissait en effet un accroissement fulgurant en terme de flux migratoire, si on 2016, près de 8.100 personnes ont empruntées cette route, en 2017 le flux migratoire dans cette zone atteignait plus de 58.500 personnes⁶², et en Mai 2021, on assistait à une crise migratoire dont laquelle plus de 8.000 migrants ont franchi les frontières de Ceuta en une journée⁶³. Ces états de lieu nous démontrent l'importance inédite du changement de route migratoire de la méditerranée centrale vers la route migratoire méditerranéenne occidentale,

⁶⁰ Aldo LIGA, « Les politiques migratoires en France, en Italie et en Espagne, un système complexe d'interdépendances internes et régionales ». IFRI, p.7. 2020

⁶¹ Idem, Aldo LIGA. 2020

⁶² Idem, Aldo LIGA. 2020

⁶³ Eléa POMMIERS, « A Ceuta, des décennies de crise migratoire entre l'Espagne et le Maroc ». in International, Le Monde. 19 Mai 2021.

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/19/comprendre-la-crise-migratoire-sans-precedent-a-ceuta_6080732_3210.html

d'où l'importance du Maroc et de l'Espagne concernant la migration internationale dans la méditerranée.

1- Le paysage migratoire du Maroc

La politique migratoire du Maroc est tout d'abord en une partie, paramétré sous l'influence de l'externalisation européenne des contrôles migratoires. En effet, l'adoption du système centralisé de l'espace Schengen par l'Union Européenne impactait considérablement le paysage migratoire dans les pays de l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte) et du côté de l'Europe de l'Ouest (en occurrence la Turquie). A travers les restrictions strictes établies par l'Union Européenne pour préserver ses frontières en matière de migration, les pays de l'Afrique septentrionale sont devenus des pays d'installations, temporaires ou longues⁶⁴. Les migrants provenant de l'Afrique subsaharien, à destination de l'Europe sont dès lors contraints d'y rester pour une durée indéterminée dans les arrière-pays du triptyque de la migration méditerranéenne. Etant donné que le phénomène de la migration est une décision rationnelle⁶⁵ émanant des individus, la réorientation des flux migratoires vers la route migratoire de la méditerranée occidentale est un reflet d'une comparaison entre les pays de l'Afrique du nord. L'élément à prendre en compte ici est alors, en fonction des politiques migratoires de ces pays de l'Afrique du nord (il est à noter que du fait de la stratégie marocaine en matière de migration depuis 2014, le Maroc s'avère comme une des principales destinations de la migration sud-sud avant la traverser vers l'Espagne). Le nombre des migrants qui emprunte la route migratoire de la méditerranée occidentale n'a cessé de s'accroître (avec une augmentation exponentielle) depuis 2016. Cela est en effet, la conséquence du durcissement des contrôles italiens sur son territoire ; des traitements inhumains et le non-respect des droits de l'Homme au Lybie, ainsi que sur la nouvelle stratégie marocaine en matière d'immigration et d'asile instauré en 2014. Par une comparaison

⁶⁴ Mehdi ALIOUA, Jean-Noël FERRIE, « La nouvelle politique migratoire marocaine : Externalisation européenne des contrôles migratoires et recomposition des circulations en Afrique méditerranéenne » Ed Konrad Adenauer Stiftung, p.7. 2017

⁶⁵ Peter BELLWOOD. 2013

préliminaire des conditions d'accueil dans les pays maghrébins, le Maroc figure comme étant le plus adapté pour les migrants. Ces derniers justifient le choix du Maroc par les migrants.

L'adoption de la nouvelle politique migratoire d'immigration et d'asile du Maroc en 2013 contribue en grande partie à la réorientation des flux migratoires de la route de la méditerranée centrale vers la route de la méditerranée occidentale. En 2018, on dénombre plus de 26.350 réfugiés et migrants qui ont effectué la traversée entre le Maroc et l'Espagne⁶⁶. Cette effectif ne cessait en fait de s'accroître. Entre 2013 et 2018, près de 50.000 migrants ont été régularisé par l'autorité marocaine, ce qui signifie que, une bonne partie de ces personnes ont pour destination finale l'Europe, notamment la France. En conséquence de ce changement au niveau des routes migratoires, on assiste à une diminution fulgurante de l'effectif des migrants empruntant la route de la méditerranée centrale. Si en 2017 on comptait près de 95.213 migrants qui prenaient cette route, il n'était plus que de 18.510 en 2018.

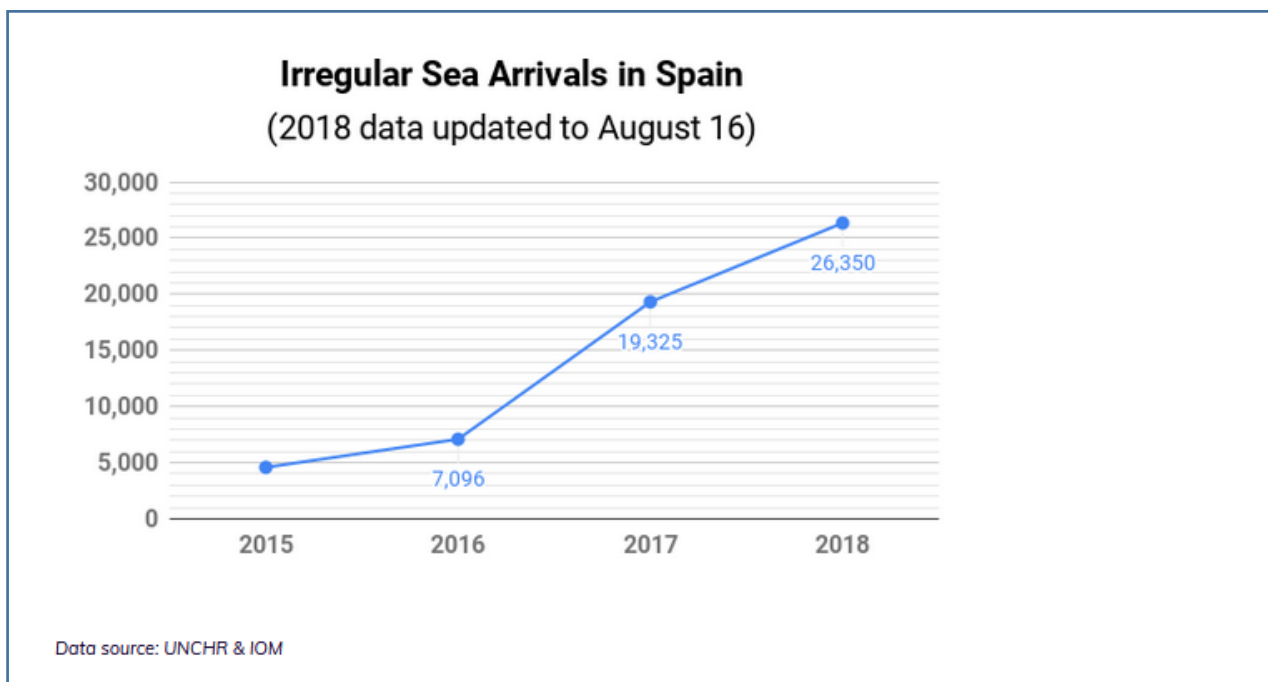


Figure 5 : Représentation de l'augmentation du flux migratoire dans la route migratoire de la méditerranée occidentale entre 2015 et 2018, provenant du Maroc et arrivant en Espagne.

Source : UNHCR. Aout 2018. Immigration clandestine. Evolution nombre d'arrivée en Espagne

⁶⁶ Y. Brenner, R. Forin, B. Frouws. « The "Shift" to the Western Mediterranean migration route: Mythe of Reality? ». Ed Mixed Migration Center. 22 August 2018. <https://mixedmigration.org/articles/shift-to-the-western-mediterranean-migration-route/>

Par cette graphique, nous pouvons en déduire que à travers le Maroc et l'Espagne, la route migratoire de la méditerranée occidentale prend plus d'importance qu'au paravent, et entraîne à cet effet, une réduction considérable des flux migratoires dans la route migratoire de la méditerranée centrale.

2- La nouvelle politique migratoire du Maroc

Par le biais du discours de Sa Majesté de Roi Mohammed VI le 06 Novembre 2013⁶⁷, le Maroc illustre par ce dernier un intérêt plus prononcé envers la question des droits de l'Homme et une volonté de renouer les liens avec l'Union Africaine. Cette orientation du Maroc comme étant un pays d'accueil est basée sur le fait d'une augmentation importante de la population migrante sur le territoire marocain. C'est ces états de lieux qui ont poussés le Maroc à élaborer une nouvelle politique relative à la cause migratoire (concernant l'immigration et l'asile). La nouvelle politique migratoire de 2013 permet entre autres une meilleure coordination entre les parties prenantes et les acteurs concernés sur la question migratoire, à savoir : la population migrante se trouvant sur le territoire marocain, les autorités marocaines représentées par un département ministériel des questions d'immigration, les pays subsahariens qui sont des pays d'émigration, les Etats de l'Union Européenne, ainsi que la communauté internationale représentés par les instances onusiennes telle que l'UNHCR et autres organisations internationales telle que l'OIM. L'implication de tous les acteurs cités dessus justifie entre autres que la nouvelle politique d'immigration du Maroc comme une politique globale à la cause migratoire, et d'autre parts, une responsabilité partagée entre les pays d'émigration, de transit et d'accueil.

La stratégie nationale d'immigration et d'asile du Maroc, adoptée le 18 Décembre 2014 a été dans un premier temps sous l'effet du Rapport thématique relative à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc élaboré par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) en 2013. Cela se reproduit sur le fond de la stratégie un procédé humaniste, cohérente et

⁶⁷ Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration, « Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile ». Septembre 2013.

globale.⁶⁸ Ce rapport réalisé par le CNDH démontre également la considération de la société civile au Maroc. Ce dernier a été servi de base pour l'élaboration de la nouvelle politique migratoire du Maroc, qui a été sous les hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI le 10 Septembre 2013. La nouvelle stratégie se répercute de prime abord sur la campagne de régularisation de la situation administrative des étrangers en séjour illégal au Maroc. Ce dernier s'avère comme une forme inéluctable d'une intégration de la population migrante au Maroc et demeure un des aspects le plus important de la nouvelle politique migratoire du Maroc depuis 2013.

Une des spécificités de la stratégie nationale d'immigration et d'asile réside également dans une vision à laquelle elle vise une meilleure intégration de la population migrante au sein de la société marocaine. Ainsi, la stratégie s'est fixée sur quatre objectifs stratégiques afin de respecter cette vision intégrative de la population migrante au Maroc.

Les quatre objectifs de la Stratégie nationale sont les suivantes :

- La facilitation de l'intégration des immigrés réguliers
- La mise à niveau du cadre réglementaire
- La mise en place d'un cadre institutionnel adapté
- Et la gestion des flux migratoires dans le respect des droits de l'Homme

En effet, la stratégie nationale d'immigration, adoptée le 18 Décembre 2014 apportait des innovations dans la considération de la question migratoire au Maroc. La Nouvelle Stratégie englobe cependant plusieurs enjeux, à savoir :

- Les enjeux humanitaires, fondés sur :
 - Le respect des droits de l'Homme.
 - La lutte contre la discrimination
 - Et la Lutte contre la traite des êtres humains
- Les enjeux d'intégration, centres sur:
 - La facilitation de l'accès au système sanitaire
 - La facilitation de l'accès à l'éducation et à la formation
 - La facilitation de l'accès à l'emploi
 - Et à la Communication et à la sensibilisation
- Les enjeux de politique étrangère et de gouvernance, axé sur :

⁶⁸ Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale. Chargé des Marocains Résident à l'Etranger et des Affaires de la Migration, « Politique Nationale d'Immigration et d'Asile : Rapport 2018 »

- Le partage des responsabilités
- Le renforcement de la coopération régionale et internationale
- Et la gouvernance régionale et internationale en matière de migration
- Les enjeux économiques, culturels et sociaux, qui se manifeste à travers la perception de l'immigration en tant qu'opportunité et non une menace économique, culturelle ou sociale.

A travers les enjeux de la nouvelle politique migratoire du Maroc, la considération de la migration au Maroc prend une autre tournure, c'est une assertion avérée de l'implication et de l'intérêt du Maroc en faveur de la population migrante, de la coopération internationale et surtout pour une image accueillante et intégrante des migrants au Maroc. L'ensemble de ces enjeux représente la circonstance du Maroc comme étant un pays d'accueil et non plus comme un pays de transit.

Afin de procéder à la réalisation des objectifs prévu par la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile, cette dernière a élaborée des objectifs spécifiques, des actions que présentent les programmes suivants en matière de :

- L'éducation et Culture par :
 - L'Intégration des immigrés et réfugiés dans le système scolaire formel et non formel
 - La promotion de la diversité des formes d'expression culturelle
 - La formation des immigrés et réfugiés aux langues et cultures marocaines
- La jeunesse et loisirs par :
 - L'intégration des immigrés réguliers et réfugiés dans les programmes sportifs et de loisirs destinés à la jeunesse
- La santé par:
 - L'accès aux soins dans les mêmes conditions que les locaux
- Le logement :
 - La promotion du droit au logement dans les mêmes conditions que les marocains
- L'assistance sociale et humanitaire par :
 - L'apport d'une assistance juridique aux immigrés
 - L'intégration des immigrés dans les programmes de solidarité et de développement social
- La formation professionnelle par :
 - L'accès aux formations professionnelle des immigrés
 - La facilitation d'intégration professionnelle des immigrés régularisés.

- L'emploi par:
 - La facilitation des migrants réguliers à l'emploi
 - La promotion de la création d'entreprises par les migrants réguliers
 - La couverture des besoins spécifiques en main d'œuvre
- La gestion des flux et lutte contre la traite par :
 - La maîtrise des flux d'immigration par une approche humaniste et dans le respect des droits de l'Homme
 - La lutte contre la traite des êtres humains et les réseaux de trafic
- La coopération et partenariats internationaux par:
 - Le développement de la coopération Internationale en forte relation avec le principe de la responsabilité partagée
 - La promotion du co-développement
 - La promotion de la coopération scientifique et technique
- Cadre réglementaire et conventionnel par:
 - La reconnaissance du statut des apatrides
 - L'alignement du cadre conventionnel national sur les standards internationaux relatifs aux droits des travailleurs immigrés
 - La favorisation de la mobilité et le retour volontaire des immigrés par la portabilité des droits de sécurité sociale
 - La mise à niveau du cadre réglementaire national
- Gouvernance et communication par :
 - La mise en place d'un dispositif de coordination de la stratégie nationale de l'immigration et de l'asile dans le cadre d'une gestion intégrée et d'une responsabilité partagée
 - L'information et la sensibilisation aux questions de l'immigration et de l'asile

3- Une étude diplomatique de la nouvelle politique migratoire du Maroc

Suivant le positionnement géographique du Maroc, cette dernière lui offre une place importante dans la géopolitique mondiale. Du fait de son rattachement au continent Africain, elle est considérée par les migrants comme une prédestination finale pour l'Europe. Quant à son rapprochement géographique avec l'Europe, elle est considérée comme le dernier rempart de la migration pour les pays européens. En effet, depuis les années 2000, on observe que le Maroc devient un passage important dans l'itinéraire migratoire. Ce dernier fut marqué par la réorientation spontanée de la route migratoire de la méditerranée centrale vers la route de la méditerranée occidentale. A travers l'élaboration de la nouvelle politique migratoire de

2013, adopté en 2014, on observe une dynamique importante entre les pays européens (pays d'immigration), les pays subsahariens (pays d'émigration) et le Maroc. Etant donné que la nouvelle politique migratoire mise plutôt sur la coopération entre les acteurs concernés, celle-ci a permis au Maroc d'entretenir une relation diplomatique plus rigoureuse avec les acteurs concernés.

La nouvelle politique migratoire du Maroc de 2013 a développé une diplomatie migratoire au sein du pays. Cette diplomatie migratoire s'adresse de prime à bord sur l'accueil des migrants subsahariens qui se trouvent sur le territoire Marocain⁶⁹. L'adoption de cette nouvelle politique migratoire est tout d'abord une forme d'expression de la diplomatie publique au Maroc. En effet, le Rapport du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) remis auprès de Sa Majesté le Roi en 2013, figure comme source de base de cette nouvelle politique migratoire du Maroc. C'est entre autres une preuve inéluctable de considération des acteurs publiques ou privés par le gouvernement. De ce fait, la nouvelle politique migratoire est fondée sur une approche humaniste, cohérente et globale.

Etant donnée, la volonté du Maroc de renouer les liens fraternels avec les pays africains, marqué par son retour au sein de l'Organisation de l'Union Africaine en 2017, le Maroc à déployer des outils diplomatiques relatifs au Soft Power dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique migratoire. Le procédé émanant de la nouvelle politique migratoire de 2013 est en effet l'opposé de la pratique des pays européens (notamment la France, l'Espagne ou encore l'Italie). A travers le système centralisé de l'espace Schengen, les politiques migratoires de la France, de l'Espagne et de l'Italie sont très restrictives. Cela va de soit tant dans leur diplomatie que dans les pratiques consulaires, qui visent une limitation très ferme de l'accès des étrangers provenant de l'Afrique à destination de l'Europe. La diplomatie migratoire européenne en Afrique, se repose en grande partie sur l'aspect culturel (la francophonie, les études...) qui se présente tout de même comme un facteur d'attraction pour les migrants à destination de l'Europe et notamment la France. Cette controverse en matière de diplomatie déployer par les pays nord de la Méditerranée est considérée comme une « Diplomatie réparatrice »⁷⁰. Cette dernière relie l'actuelle migration avec le contexte historique de la

⁶⁹ Youssra ABOURABI, « La nouvelle politique migratoire marocaine : Chapitre 3 : La nouvelle politique migratoire comme instrument diplomatique », p.123. 2017

⁷⁰ Op. cit. Y. ABOURABI, p124.

colonisation de la France et des autres pays européens colonisateurs avec le reste de l'Afrique. Parallèlement, cette diplomatie dite réparatrice est instrument de la politique migratoire de ces derniers, est alors considéré également comme une diplomatie dissuasive aux diverses restrictions administratives conduite par l'Union Européenne. La diplomatie migratoire du Maroc est d'autre part, l'opposé de celle utilisées par les pays nord de la Méditerranée. A cet effet, la diplomatie migratoire du Maroc, est tout d'abord un réinvestissement spontané des arènes diplomatiques régionales pour le Maroc. Ainsi, par le biais de cette diplomatie, le Maroc se retrouve dans la volonté de consolider les relations sud-sud, de traiter les migrants dans le respect des droits de l'Homme, et surtout dans un objectif d'intégration de la population migrante au sein de la société marocaine. Ce traitement de la question migratoire par le Maroc démontre la spécificité de la politique migratoire marocaine qui n'est pas observable dans les pays de l'Union Européenne, du moins pour l'Espagne, la France et l'Italie.

4- La politique migratoire de l'Espagne

Dans le contexte migratoire européen, l'Espagne est le premier point d'entrée des migrants dans la route migratoire occidentale⁷¹. L'Espagne constitue également un « couple de nature maritime »⁷² avec le Maroc, justifié par le rapprochement géographique entre ces deux pays. Ce dernier est marqué par le détroit de Gibraltar, avec une distance de 14 km séparant les deux pays. Suite aux restrictions déployées par l'Italie concernant l'accueil des migrants sur son territoire, entraînant la réorientation de la route migratoire de la méditerranée centrale vers la méditerranée occidentale, on assiste à un accroissement important de l'arrivée des migrants en Espagne. De ce fait, la préoccupation de la question migratoire en Espagne place le pays au sommet d'une coopération intergouvernementale (avec les pays de l'Union Européenne et le Maroc) qui peut varier d'une coopération à une situation de tension.

⁷¹ Cécile THIBAUD, " L'Espagne est devenue la première voie d'entrée en Europe pour les migrants », in LesEchos. 28-07-2018 <https://www.lesechos.fr/monde/europe/lespagne-est-devenue-la-premiere-voie-dentree-en-europe-pour-les-migrants-135730>

⁷² Op. cit, G-F. DUMONT, p.257

Cependant, l'Espagne conçoit sa politique migratoire et sa diplomatie comme instrument de négociation avec les acteurs concernés.

Le phénomène de la migration Internationale, notamment l'immigration vers l'Europe fait l'objet d'une coopération intergouvernementales de grande envergure. Depuis la. Les pays membres de l'Union Européenne fixent comme objectif principale la régularisation des flux migratoires et surtout la lutte contre l'immigration clandestine. Ces derniers sont entre autres considérés comme le fondement de la politique intergouvernementale des pays membre de l'Union Européenne vis-à-vis de ses voisins.

5- La politique migratoire de l'Union Européenne, l'espace Schengen.

La création de l'Union Européenne par le traité Maastricht ⁷³ a permis l'union de plusieurs pays de l'Europe occidentale. Malgré les diverses intentions de l'Union d'élaborer une politique commune dans plusieurs domaines, la question migratoire reste une source de divergence compte tenu de la situation propre à chaque Etat membre. On observe au sein de cette institution hybride une difficulté de l'harmonisation des procédures du fait de l'hétérogénéité des situations nationales en matière de migration et d'asile. Néanmoins, l'Union Européenne se dote d'une gestion commune des frontières par le système Schengen. Ce dernier offre une coordination centralisée sur le flux migratoire, et notamment une harmonisation minimale des conditions d'accueil des réfugiés dans les pays membres de l'Union Européenne⁷⁴. Entre autres, l'immigration internationale, à destination de l'Europe est concerné le système de l'espace Schengen. Ce dernier qui est basé sur le principe de la libre circulation des personnes dans le territoire de l'Union Européenne.

⁷³ Traité sur l'Union Européenne (Maastricht, 07 février 1992). Journal Officiel des Communautés Européennes (JOCE). ISSN 0378-7052. p.1

⁷⁴ Corine BALLEIX, " La politique migratoire de l'Union Européenne », note de lecture de Yannick Prost, Ed La Documentation française, p296. 2013

<https://www.iris-france.org/note-de-lecture/la-politique-migratoire-de-lunion-europeenne/>

Plusieurs dispositifs ont été adoptés par l'Union Européenne en matière de gestion des frontières. On peut citer à cet effet: la création de l'espace Schengen⁷⁵, la mise en place de l'agence FRONTEX⁷⁶, la signature d'accords de réadmission, le règlement Dublin III, et tout récemment la création de l'Union Européenne pour l'Asile.

La création de l'espace Schengen par le biais du Traité d'Amsterdam du 02 octobre 1997, entré en vigueur le 01 mai 1999, l'espace Schengen participe au renforcement des compétences de la Communauté européenne⁷⁷. Ce dernier se présente comme le point central du premier pilier de l'Union Européenne et en occurrence « la libre circulation ». En effet, l'espace Schengen désigne un espace de libre circulation des personnes, regroupant 26 Etats membre de l'Union Européenne et 4 autres Etats non-membre de cette dernière. Ci-après une représentation de l'Espace Schengen.

La mise en place de l'Agence FRONTEX en 2004 a permis à l'Union Européenne de se doter d'une gestion de la coopération opérationnelle aux frontières hors de l'Union Européenne. La mise en place de cette agence figure également parmi les outils de contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen, renforcé par d'autres dispositifs telle que : la création du Système d'Information Schengen (SIS) qui consiste à harmoniser une base de données numérique commune ; la mise en place de règles communes en matières de conditions d'entrée autrement dit les « Visas » ainsi que sur les modalités d'accueils des demandeurs d'asile sur le territoire de l'Union Européenne. Du fait de l'évolution de l'agence FRONTEX, elle a été réformée en tant qu'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes en 2016. Avec l'appui de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense commune, la grande

⁷⁵ L'espace Schengen : Un espace qui compte 22 Etats de l'UE et 4 non UE. L'accord de Schengen et la Convention de Schengen sont la base juridique de cet espace.

⁷⁶ Marion GAILLARD, « L'Union Européenne. Institutions et politiques : Quels contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen ? » ". Ed La Documentation Française. 2018.

⁷⁷Les trois piliers de l'Union Européenne sont : 1- La Communauté Européenne, 2- La Politique Etrangère et de Sécurité Commune et 3- La coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

réforme du FRONTEX se manifeste par l'ajout d'une force de réserve de 1500 gardes au sein de cette agence.⁷⁸

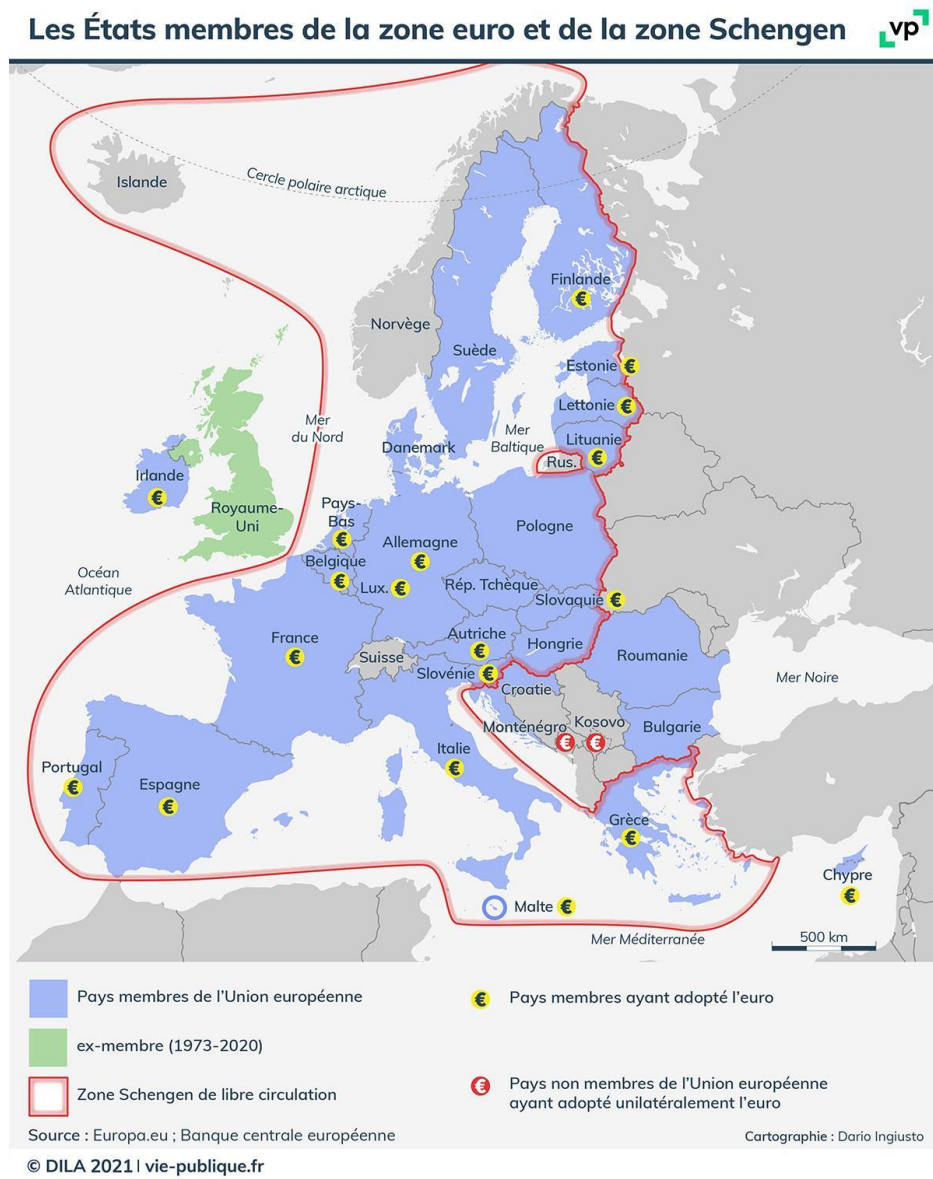


Figure 5 : Représentation de l'Espace Schengen

Source : Europa.eu : Banque centrale européenne –

<https://www.vie-publique.fr/carte/270699-les-etats-membres-de-la-zone-euro-et-de-la-zone-schengen>

⁷⁸ <https://www.vie-publique.fr/fiches/20411-quels-controles-aux-frontieres-externes-de-lespace-schengen>

Ces dispositifs englobent la thématique de la migration dont des migrants demandeurs d'asile, des réfugiés et encore des migrants légaux comme les étudiants et autres. Ces dispositifs sont le fruit des politiques européennes de la migration et de l'asile. Il s'agit pour l'Union Européenne d'un cadrage concernant l'immigration légale. Ces dispositifs constituent également un moyen important dans la lutte contre l'immigration clandestine ; d'offrir une protection adéquate pour les personnes qui craint d'une persécution fondée dans son pays d'origine et qui nécessite une protection internationale.

6- L'externalisation de la politique migratoire européenne

Bien que le contrôle des frontières de l'Union Européenne demeure centralisé, par le biais du système Schengen, les pays membre de cette institution reste tout de même souverains. Il est à noter que chaque pays membre de l'UE constitue sa propre politique en matière de migration. De ce fait, dans le contexte général de la migration vers l'Europe, l'Italie se présente comme le point d'entrée de la route migratoire de la méditerranée centrale tandis que l'Espagne figure comme le point d'entrée de la route migratoire occidentale. La France demeure tout fois, une destination finale de ces deux routes migratoires, qui relie le continent européen et le continent africain. La thématique de la migration représente ainsi un enjeu majeur pour ces trois pays de l'Union Européenne. Ce dernier est en effet un élément fondamental dans la compréhension de la dynamique migratoire en provenance de l'Afrique et à destination de l'Europe occidentale en passant par la mer méditerranée. L'externalisation de la politique migratoire européenne, émanant de l'Espagne, de l'Italie et de la France est fondée généralement sur la gestion des flux migratoires, et en particulier sur l'arrivée des migrants en provenance de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne.

L'Externalisation de la politique migratoire européenne a tout d'abord un effet sur la relation interne des pays de l'Union Européenne. On assiste à cet effet une forte interdépendance régionale entre les pays membre de l'Union Européenne. Cette interdépendance se manifeste toute fois par des opportunités de coopération, de concurrences ou encore de tension⁷⁹. On peut citer comme exemple la politique restrictive de l'Italie suite à la crise

⁷⁹ Aldo LIGA, " Les politiques migratoires en France, en Italie et en Espagne : un système complexe d'interdépendances internes et régionales », Ed Etudes de l'IFRI, p.8. 2020

migratoire dans la méditerranée centrale en 2015, ce qui admet davantage une réorientation de la route migratoire vers la méditerranée occidentale et donc, expose directement l'Espagne en tant que pays d'arrivée des migrants en provenance de l'Afrique du Nord et les pays subsahariens via le Maroc. Cette externalisation a été mise en œuvre principalement à partir de 2015 suite à la crise migratoire considéré comme un afflux de réfugiés et de migrants⁸⁰. Elle a pour objectif d'impliquer les pays d'émigrations (les pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne) pour une responsabilité partagée de la gestion des flux migratoires. Compte tenu de cette externalisation, les politiques migratoires de l'Espagne, de l'Italie et de la France vis-à-vis de ces pays d'émigration et ou de transit reflètent selon leurs propres considérations à chaque pays. Ces derniers ont comme répercussion des dynamiques de coopération, de concurrence, de tension ou encore de complémentarité, et se manifeste surtout par un renforcement de capacité des pays d'émigration et de transit au niveau des contrôles aux frontières ainsi que par des soutiens financier importants.

En effet, l'externalisation de la politique migratoire européenne est visible de prime à bord dans l'espace méditerranéen, notamment en ce qui concerne la circulation des bateaux humanitaires dans la mer méditerranée. Si d'un côté, on observe une tension entre la France et l'Italie en matière de migration, une situation de coopération entre la France et l'Espagne est perçu de l'autre côté. L'Italie est en premier contact avec la Lybie (avec une politique migratoire très restrictive et moins accueillante) et l'Espagne en contact direct avec le Maroc (avec une politique migratoire humaniste, globale et cohérente). L'accueil de l'Espagne du bateau de sauvetage en mer (un bateau humanitaire de l'SOS Méditerranée) en 2017 marque à cet effet, la position de l'Espagne dans le contexte migratoire dans la méditerranée. La tension entre l'Espagne et l'Italie contribue également à la réorientation de la route migratoire de la méditerranée centrale vers la route de la méditerranée occidentale. Il est a noté que depuis M. MINNITI en 2014 jusqu'à M. SALVINI en 2019, l'Italie adoptait une politique migratoire très restrictive, cette restriction s'appliquait également aux bateaux humanitaires qui souhaitent débarquer sur les ports italiens. La France quant à elle, adopte une stratégie de soutien à l'Espagne (prônant la valeur des droits humains et le respect du droit maritime

⁸⁰ Emmanuel BLANCHARD, Claire RODIER, « “ Crise migratoire” : Ce que cache les mots ». In Plein droit, numéro 111, p.3-6. 2016 <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-4-page-3.htm>

international). Il est à noter que l'externalisation de la politique migratoire européenne se manifeste parallèlement sur des conditions restrictives sur l'octroi des Visas.

Aldo LIGA. 2020 souligne dans son ouvrage, intitulé « Les politiques migratoires en France, en Italie et en Espagne »⁸¹ que l'externalisation de la politique migratoire européenne se manifeste comme suit : « En Méditerranée, les tensions entre l'Espagne et l'Italie ainsi que la coopération franco-espagnole se sont illustrées autour de la question du débarquement des bateaux d'Organisations Non-Gouvernementales. En Lybie, la stratégie italienne s'est révélée efficace pour limiter les départs de migrants bien qu'elle ait porté atteinte à la crédibilité des intérêts italiens dans le pays pour les années à venir. De plus, le regard différent de Paris et de Rome sur l'avenir du pays n'a pas joué en faveur d'une réponse européenne forte. Avec le Maroc, l'Espagne a dû concevoir une stratégie multifacette, Madrid a assuré des financements importants pour renforcer les capacités des autorités marocaines aux frontières et un soutien politique très clair. Des représentants du gouvernement français ont, à plusieurs reprises, réaffirmé l'importance de la coordination franco-espagnole pour l'appui et la coopération avec Rabat »

⁸¹ Op. cit. Aldo LIGA 2020.

Deuxième partie: La diplomatie publique comme nouvelle approche de traitement de la question migratoire

Chapitre 1 : Cadre conceptuel de la diplomatie publique

Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la diplomatie est devenue un outil principal de toutes nations dans la conduite de ses propres politiques étrangères afin d'entretenir les relations avec les autres Etats et entités. Avec la montée remarquable de « La perspective transnationaliste »⁸² dans les relations internationales, la conception fondamentale de cette perspective réside dans les relations que les individus entretiennent avec les Etats et les rôles qu'ils jouent sur la scène internationale. (Dario BATTISTELLA. 2013) rejoint l'idée que la communication prime au-dessus de la puissance (en d'autre terme le paradigme réaliste) et est un facteur principal structurant de la société mondiale. Suite à cette affirmation de Dario B., nous pouvons dire que la communication est un élément fondamental structurant la société internationale. Hans N. TUCH affirme également que la révolution de la communication, notamment par la vulgarisation de la communication et l'accès à l'information pour le grand public contribuait indéniablement l'expansion grandissante de la communication dans le monde. (Olivier DOLLFUS. 1998) met également en évidence le concept de la Mondialisation, relatant l'espace mondiale comme terrain de transaction de tout Homme⁸³. En effet, avec l'évolution de la communication, celle-ci rend possible une transmission instantanée des informations n'importe où dans le monde. Avec la télécommunication, cette dernière permettait aux individus de recevoir et de passer une information qui pouvait prendre des jours de transmission avant. Pareillement, l'évolution de la communication dans le monde était perçue aux niveaux des individus, et qui admet que les gouvernements ou représentants étatiques n'étaient plus les seuls à savoir ce qui se passe dans d'autre pays. Cette évolution de la relation internationale présentait des conditions favorables à la diplomatie publique. En effet, l'évolution de la communication va de pair avec

⁸² Dario BATTISTELLA, " Théorie des Relations Internationales", Ed Presses de Sciences Po. 2003.

⁸³ Olivier DOLLFUS, « La mondialisation ». Ed Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. p.745-748. Paris. 1997

un public plus large, surtout que l'expansion de la communication prenait peu en considération le concept politique des territoires nationaux.

Section 1 : Cadrage théorique de la diplomatie publique

1- Définition

Le concept de diplomatie publique a été utilisé pour la première fois par Edmund Guillon⁸⁴ en 1965. Cette notion est apparue, en effet suite à l'évolution de « la diplomatie ouverte » dans la relation internationale après la Deuxième Guerre Mondiale. Elle a été reprise ensuite par Joseph NYE en 1990 comme un des éléments fondamentaux constituant du Soft Power, développé spécifiquement dans son fameux ouvrage « *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power* ».

Selon Hans N. TUCH, la diplomatie publique est définie comme étant « une procédure de communication d'un gouvernement avec un public étranger dans l'optique d'apporter une meilleure compréhension de sa nation, ses idéaux, ses institutions, sa culture ainsi que son objectif national et sa politique en cours »⁸⁵.

Selon WOLF et ROSEN, 2004, la Diplomatie Publique est également définie comme étant un programme gouvernemental destiné à informer ou influencer l'opinion publique à l'étranger

Selon RUGH, 2004, la diplomatie diplomatique informe et influence les publics étrangers dans le but de servir les intérêts nationaux.

F. CHARILLON ; T. BALZACQ et al, définissent la diplomatie publique pareillement en mettant plus d'accent sur l'importance inédite des publics étrangers comme étant les principaux destinataires des politiques adoptés. « La diplomatie publique est le fait pour un Etat donné

⁸⁴ Edmund GULLION était un ancien diplomate américain, doyen de la Fletcher School of Law and Diplomacy à Boston.

⁸⁵ H.N. TUCH, "Communicating with the word". Edition St. Martin's Press, 1990

de développer des initiatives visant à Informer et influencer favorablement des publics étrangers, dans le but d'améliorer ou d'entretenir l'image de son action extérieure »⁸⁶

Suivant ces définitions, La diplomatie publique se distingue de la diplomatie traditionnelle qui implique la conduite des relations internationales qu'entre les représentants étatiques, les gouvernements ou encore les ministères des affaires étrangères. La diplomatie publique se diffère en effet par son procédé communicatif ouvert face à un public donné tandis que la diplomatie traditionnelle nécessite parfois une stricte confidentialité dans sa propre conduite et exécution.

L'objectif principal de la diplomatie publique est la réduction des perceptions erronées d'un pays à l'étranger. Elle se concentre surtout sur la manière de faire savoir et de faire comprendre une idée au grand public et plus généralement destiné à un public étranger.

2- La différence entre la diplomatie traditionnelle et la diplomatie publique

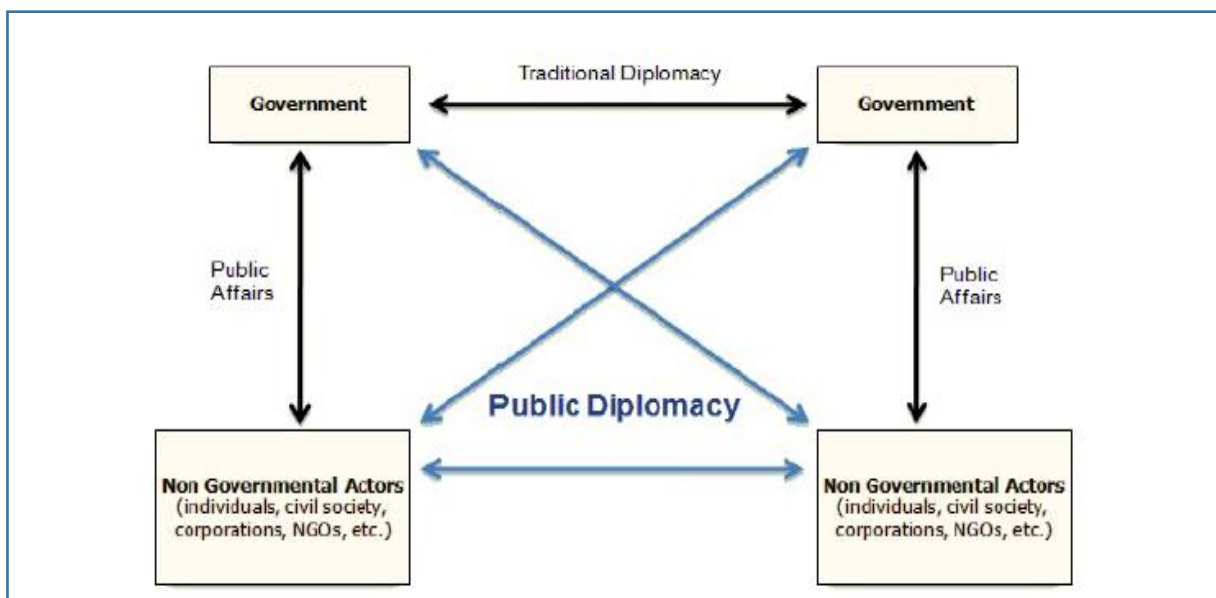


Figure 6: La différence entre la diplomatie traditionnelle et la diplomatie publique

⁸⁶ F. CHARILLON ; T. BALZACQ ; F. RAMEL « Chapitre 18 : La diplomatie de défense » in *Manuel de diplomatie*. Presses de Sciences Po, 2018

Source: Elena GURGU, Aristide D, COCIUBAN, “The role of public diplomacy in international relations in full process of globalization”, in Annals of Spiru Haret University, Economic Series. 2016

HAPPYMON Jacob établit une ferme comparaison entre la diplomatie publique et la diplomatie traditionnelle. « La diplomatie publique comprend l’ensemble des actions grâce auxquelles un gouvernement cherche à influencer sur l’opinion publique de telle sorte que celle-ci soutienne sa politique étrangère et ses intérêts nationaux. Elle diffère de la diplomatie traditionnelle en ce qu’elle s’adresse essentiellement, au-delà des gouvernements, à des interlocuteurs non gouvernementaux, individus ou entités. Par ailleurs, les actions qui relèvent de la diplomatie publique exposent souvent différents points de vue émanant de particuliers ou d’entités privées, en sus des vues et positions officielles du gouvernement. Un aspect majeur de la diplomatie publique réside dans le fait qu’elle va au-delà de la simple communication à sens unique puisqu’elle implique aussi d’écouter les points de vue de différents acteurs. Pour réussir, elle nécessite un engagement actif auprès du public, susceptible d’établir à terme un rapport fait de confiance et de crédibilité »⁸⁷.

Par cette comparaison entre les deux types de diplomatie, nous pouvons admettre les spécificités de la diplomatie publique comme une inclusion d’une formation de l’opinion publique par un gouvernement dans un autre pays ; une interaction entre l’intérêt privé de plusieurs pays; le processus d’une communication interculturelle et la communication entre ceux qui ont comme la communication comme fonction.⁸⁸

3- La diplomatie publique dans les relations internationales

M. Wight. 1979 affirme que « le système diplomatique est l’institution centrale des relations internationales ». Par cette affirmation, dans les relations internationales, la diplomatie est un

⁸⁷ HAPPYMON Jacob, « Diplomatie publique et intérêts économiques », in Quand la diplomatie devient un exercice public, édition Mondes, numéro 11. p.31. 2013

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/MONDES_11_FR-EN_cle0b857d.pdf

⁸⁸ Elena GURGU, Aristide D, COCIUBAN, “The role of public diplomacy in international relations in full process of globalization”, in Annals of Spiru Haret University, Economic Series. Bucarest. 2016

instrument indispensable à la stabilisation des rapports entre Etats. Les deux grandes guerres mondiales et l'évolution du droit humanitaire favorisent une considération importante des acteurs non-étatiques dans les pratiques diplomatiques. En d'autre terme la diplomatie publique permet l'implication direct des acteurs non-étatiques et surtout pour mieux s'adresser aux sociétés et à l'opinion publique⁸⁹.

La diplomatie publique, comme toute autre forme de diplomatie est un instrument de la politique étrangère d'un Etat. C'est également avec évidence une stratégie d'influence dans la conduite de la politique étrangère⁹⁰. En effet, la politique étrangère consiste essentiellement sur les principes, les objectifs fondamentaux et la position générale d'un Etat en dehors de ses frontières. La diplomatie par contre, est un moyen d'action d'un gouvernement qui assure la mise en œuvre de la politique étrangère. La diplomatie est représentée généralement par une négociation au nom d'un Etat auprès d'un autre Etat.

La diplomatie publique est un élément principal constituant, aspect et source du Soft Power⁹¹. Ce dernier est défini par Joseph NYE comme « un pouvoir mou ou souple des institutions, s'appuyant sur des éléments intangibles afin d'atteindre un objectif par un moyen d'influence ». Dans les relations Internationales, l'interaction des acteurs est représentée, le plus souvent soit sur :

- « Un rapport symétrique de rivalité et de négociation (par des moyens coercitifs, des sanctions économiques, la guerre, des accords...). Généralement indiqué par la puissance traditionnelle et largement expliqué par le « paradigme réalisme » dans la théorie des relations internationales. Dans ce rapport symétrique de rivalité et de négociation, (Raymond ARON.1966) « ***l'équilibre de puissance*** » est perçu comme

⁸⁹ Auriane GUILBAUD, « Chapitre 12: La diplomatie des acteurs non-étatiques » in *Manuel de diplomatie*. Presses de Sciences Po, 2018

⁹⁰ Pierre PAHLAVI, « La diplomatie publique du Canada : Virage ou figure de style ? », in *Canada Foreign Policy Journal*. Volume 14, p.7-29. 2007
<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/11926422.2007.9673448?journalCode=rclf20>

⁹¹ Joseph S. NYE, « Is China's soft power strategy working? », video by Center for Strategic and International Studies. Video on youtube. 2016

https://www.youtube.com/watch?v=R6nkFbQ_3LY&t=320s

seul mode de régulation pour une stabilité internationale. Le paradigme réaliste dans les théories de la relation internationale met un point fort sur le recours à la guerre comme moyen légitime quand la politique extérieure n'arrive pas à assurer l'intérêt national par les moyens pacifiques. Le rapport symétrique de rivalité et de négociation entre les acteurs de la relation internationale est largement développé par Raymond ARON dans son ouvrage « Peace and War »⁹²

- L'influence qui relève d'une relation asymétrique entre un influencé et un influant, lequel, par son prestige, par les liens qu'il a créés hors de ses frontières avec les élites et les populations étrangères, par l'attraction de son modèle culturel ou politique, par les préjugés favorables dont il jouit, a la capacité d'influencer les autres nations, d'obtenir, par la coopération, des résultats stratégiques en sa faveur, de définir l'agenda politique à l'international. »⁹³

⁹² Raymond ARON, « Paix et guerre entre les nations »

⁹³ Nashidil ROUIAI, « Sur les routes de l'influence : forces et faiblesses du soft power chinois ». Edition Géoconfluences. Septembre 2018

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/soft-power>

Joseph NYE distingue trois types de pouvoir dans les relations internationales, à savoir : le Hard Power, le Pouvoir Economique et le Soft Power⁹⁴.

Types de Pouvoir	Mécanismes	Exemples
Hard Power : La puissance de l'armée, la guerre...	Coercition, dissuasion, protection	Pays B exécute ce que Pays A désire parce que Pays A utiliserait la force si Pays B ne se conformerait pas
Pouvoir Economique : les Traités Bilatéraux d'Investissement, accords de libre-échange, les blocus...	Incitation économique	Pays B fait ce que Pays A veut parce que Pays A récompensera Pays B pour avoir su se conformer
Soft Power (la diplomatie publique, les échanges culturelles, l'éducation...)	Co-option	Pays B fait ce que Pays A veut parce que Pays B est convaincu que ce que fait Pays A est le meilleur

Tableau 1: Les différentes formes de pouvoir dans les relations internationales.

Source: Joseph S. NYE, « The benefits of Soft Power », Edition Compass: A Journal of Leadership. 2004 in "The role of public diplomacy in international relations in full process of globalization" Elena GURGU. 2016

Dans les relations internationales, ces trois types de pouvoirs sont spécifiés chacun par ses propres mécanismes (la coercition, l'incitation économique et la persuasion et l'influence) animent l'interaction des acteurs de la société internationale. Le Hard Power reflète le paradigme réaliste dans les relations internationales qui justifie en lui l'utilisation de la force et d'autres procédés coercitifs comme moyen de domination ; le Pouvoir Economique reflète en lui la vision libérale de la relation internationale, tandis que le Soft Power ou le pouvoir mou, émanant de la perspective transnationaliste dans le théorie des relations

⁹⁴ Joseph S. NYE, « The benefits of Soft Power », Edition Compass: A Journal of Leadership. 2004

internationales, est perçu comme une stratégie de conquête de pouvoir par l'influence et par un moyen dissuasif et surtout sans utilisation de la force.

4- La diplomatie publique dans la question migratoire

Dans le contexte actuel de la migration internationale, la diplomatie publique pourrait-être un moyen efficace pour atteindre l'objectif des politiques migratoires de chaque pays. Etant donnée la nature humaine du phénomène de la migration, la diplomatie publique peut éviter toute utilisation de la force et autres moyens coercitifs pour atteindre les objectifs des politiques migratoires fixés.

En effet, suivant la définition de la diplomatie publique (avancée par Thierry BALZACQ et al en 2018 : La diplomatie publique est le fait pour un Etat de développer des initiatives visant à informer et influencer favorablement des publics étrangers, dans le but d'améliorer ou d'entretenir l'image de son action extérieure), on peut admettre incontestablement l'implication directe des individus, notamment un public étranger, et l'intérêt profond d'un Etat porteur de la diplomatie publique dans la conduite de sa politique extérieure (en occurrence les politiques migratoires). Les politiques migratoires mises en œuvre par la diplomatie publique veulent donc accorder plus de valeur humaniste dans la cause migratoire et qui s'inscrivent dans une vision stratégique des relations internationales.

Depuis des décennies, un des majeurs facteurs d'attraction récurrente à la migration internationale, du moins pour la migration nord-sud, est la fascination du continent européen comme un eldorado⁹⁵. On peut observer une évolution grandissante de cette perception surtout suite à l'évolution technologique telle que la télécommunication qui va de pair avec la mondialisation vers la fin du XXème siècle⁹⁶. Ces événements émettent en effet des stéréotypes très significatifs de l'Europe, qui n'est autre qu'un facteur d'attractivité pour les

⁹⁵ Catherine WIHTOL de WENDEN, « L'Europe, un continent d'immigration malgré lui », *Strates*, 15. 2008.

<http://journals.openedition.org/strates/6530> consulté le 19 juin 2022

⁹⁶ Op. cit, Dario BATTISTELLA 2012.

candidats à la migration. Le facteur technologique, tels que l'évolution de la photographie, le cinéma, les moyens de transports, les réseaux sociaux permettaient une projection plus efficace des représentations vers l'extérieur, en occurrence l'Europe⁹⁷. En ce qui concerne la cause migratoire, on observe traditionnellement que les politiques migratoires restrictives sont exécutés par des moyens coercitifs, très coûteux et met de côté toute considération à la valeur humaine des migrants. On peut citer à cet effet : la multiplication des barrières à la frontière, le renforcement militaire des gardes côtes, les obstacles administratifs dans les processus de demande de visa et même les refoulements à la frontière etc.

A l'exemple de la NMP du Maroc élaborer en 2013, adopté en 2014 en tant que stratégie nationale, nous pouvons déduire une approche dérivante de la diplomatie publique dans la mise en œuvre de cette politique. Nous allons réaliser une analyse syntaxique du propos de HAPPYMON Jacob sur la diplomatie publique en 2013 afin de relater la DP à la cause migratoire, en prenant comme exemple la SNIA du Maroc de 2014.

- [La diplomatie publique comprend l'ensemble des actions grâce auxquelles un gouvernement cherche à influencer sur l'opinion publique de telle sorte que celle-ci soutienne sa politique étrangère et ses intérêts nationaux].

-> Dans cette première phrase, l'action majeure du gouvernement marocain est la régularisation des 50.000 personnes migrantes sur le territoire Marocain. Cette action influence la population migrante à régulariser sa situation au Maroc dont l'objectif principal est l'intégration de cette type de population au Maroc, afin de soutenir sa politique étrangère, notamment avec la vision européenne sur la migration, et d'accroître l'intérêt national du Maroc comme pays d'accueil non plus comme un pays de transit.

⁹⁷ Philip TAYLOR, "Munitions of the mind"

- [Un aspect majeur de la diplomatie publique réside dans le fait qu'elle va au-delà de la simple communication à sens unique puisqu'elle implique aussi d'écouter les points de vue de différents acteurs.]

-> En effet, étant donné que la diplomatie publique est un procédé de communication ouverte, elle est formulé à partir de l'appréhension de l'opinion publique qui n'est autre que son destinataire principal. La SNIA a été élaboré suite à la recommandation dans le rapport relatif à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc en 2013 (élaboré par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) en 2013), la stratégie elle-même a été ensuite élaboré sous l'initiative du Roi Mohammed VI avant d'être adopté en tant qu'une politique publique par le gouvernement.

[Pour réussir, elle nécessite un engagement actif auprès du public, susceptible d'établir à terme un rapport fait de confiance et de crédibilité]

-> Dans cette dernière partie, nous pouvons admettre que la vision du Maroc sur l'intégration de la population migrante au Maroc, avéré par les campagnes de régularisation et autre témoigne un engagement actif auprès de la population migrante. Ces derniers sont également perçus comme une base solide à un état d'appréciation, de confiance et de crédibilité pour le Maroc.

Section 2 : Caractéristique de la diplomatie publique

Etant donné que la diplomatie publique est un procédé de communication ouverte, elle couvre plusieurs domaines afin d'atteindre son objectif qui est de faire comprendre à un public étranger ses idées et ses perspectives. A cet effet, la diplomatie publique peut embrasser plusieurs domaines, notamment l'humanitaire, le culturel, l'économie, ...

Cathérine WIHTOL de WENDEN évoque deux aspects de recherché en matière de migration. Cependant, selon elle, « il convient de distinguer l'étude des flux, souvent menée à un niveau macro politique, et l'analyse des stocks, c'est-à-dire le vivre ensemble et l'incorporation

politique, culturelle et sociale, souvent menée au niveau micro politique⁹⁸ ». Par cette affirmation, nous pouvons admettre le rôle polyvalent de la diplomatie publique. C'est-à-dire qu'en matière de la gestion migratoire, la diplomatie publique a le pouvoir de contribuer efficacement à la gestion des flux migratoires entre un pays émetteur, un pays de transit et un pays de destination (macro politique) ainsi que sur les politiques d'intégration des migrants dans un pays spécifié. La politique migratoire du Maroc de 2013 est en effet un parfait exemple de cette affirmation de Cathérine WIHTOL de WENDEN, c'est-à-dire que, elle contribue à la fois à la vision européenne sur la réduction des flux de départ sur la route migratoire de la méditerranée occidentale en provenance du Maroc et à la fois sur les programmes nationales d'intégration de la population migrante sur le territoire marocain (notamment justifié par les campagnes de régularisation et autres).

Dans la littérature universitaire de la diplomatie publique, cette conception se distingue par son caractère résolument instrumental. Elle se rapproche en effet de la conception standard synthétisé par Hans, N. TUCH sur le processus de communication ouverte, et en même temps, elle joint la notion de soft power de Joseph NYE⁹⁹. Mathieu GILLABERT, démontre par une étude entre la diplomatie publique et la diplomatie culturelle

1- Les champs d'intervention de la diplomatie publique

Bien que la diplomatie publique est un procédé de communication ouverte face à un public étranger, son mécanisme peut être affecter sur toutes les différentes formes de diplomatie. Selon le Centre Marocain de la Diplomatie Publique¹⁰⁰, la diplomatie publique peut-être appliquer dans plusieurs domaines. Selon le MDPC il y a plusieurs champs d'application de la Diplomatie Publique.

⁹⁸ Catherine W. DE WENDEN, « *La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales* ». 3e édition—Presses de Sciences Po, p.49. Paris. 2017.

⁹⁹ Op cit, Pierre PAHLAVI, 2007.

¹⁰⁰ Le **Moroccan Public Diplomacy Center (MPDC)** est un groupe de réflexion (Think Tank) et un centre de recherches et d'analyses indépendant et non partisan qui réunit des experts, des universitaires, des

Ci-après une liste, non exhaustive, des champs d'intervention de la diplomatie publique :

- La Diplomatie migratoire
- La diplomatie humanitaire
- La diplomatie économique
- La diplomatie universitaire
- La diplomatie culturelle, culinaire, artistique
- La diplomatie digitale
- La diplomatie religieuse
- La diplomatie sportive
- La diplomatie climatique et environnementale
- La City-diplomacy

Dans le domaine de la migration internationale, l'objet de ce mémoire, la diplomatie est dans le standard de son utilisation présente dans les négociations menées par :

- Les pays de destination envers les pays émetteurs par le biais des accords bilatéraux ou encore multilatéraux portant sur la gestion des flux migratoires ;
- Sur les échanges culturelles et éducatives; sur les politiques nationales des pays de départ et de transit portant sur les politiques d'intégration et de réinsertion;
- Sur le développement des diasporas et l'encouragement de la vie associative dans les pays d'accueil et aussi sur l'entreprise des Organisations Internationales Gouvernementales et des Organisations Non-Gouvernementales sur la question migratoire¹⁰¹.

(Catherine WIHTOL de WENDEN. 2017) Les champs d'intervention de la diplomatie publique affectent largement les pratiques diplomatiques et tendent vers une proposition plus poussée d'une gouvernance mondiale des migrations. L'importance grandissante de l'opinion publique

célébrités, des institutions et des entreprises citoyens passionnés par le domaine de la Diplomatie Publique.

<https://www.mpdic.ma/qui-sommes-nous/>

¹⁰¹ Catherine WIHTOL de WENDEN, "Chapitre 4. Vers une diplomatie des migrations internationales » Ed Presses de Sciences Po, p.153. 2017

<https://www.cairn.info/question-migratoire-au-xxi--9782724612844-page-177.htm?contenu=resume>

internationale dans la cause migratoire est force motrice de la diplomatie publique dans toute conduite des politiques étrangères¹⁰².

A l'exemple de la politique migratoire du Maroc adoptée en 2014, la diplomatie publique est utilisée sur chaque axes et programmes stratégiques de la politique migratoire, en mettant l'accent sur l'intégration socio-économique de la population migrante (immigrée ou réfugiée) au Maroc¹⁰³.

2- La diplomatie publique et le soft power

Dans le cadre conceptuel de la diplomatie publique et le soft power, ces deux concepts font parties des types de puissance sur la capacité de ralliement qui animent l'interaction des acteurs de la relation internationale. Cette dernière (la capacité de ralliement) en est le point commun de ces deux concepts. En effet, le Soft Power (J. NYE. 1990) est un dérivé de la diplomatie publique (Edmund GUILLON. 1965) sur leur caractéristique opposée au paradigme réaliste qui met l'accent sur la coercition, la dissuasion et la protection. Le Soft Power est une stratégie de conquête par l'influence, tandis que la Diplomatie Publique est une stratégie de conquête par une action de convaincre. Ces deux concepts font parties des types de puissance qui met en évidence la Capacité de Ralliement par des comportements attractifs et convaincants. Ils privilégient également des actions culturelles par le biais des politiques gouvernementales telles que la diplomatie bilatérale et ou multilatérale.¹⁰⁴

¹⁰² Pierre MILZA, « Opinion publique et politique étrangère ». In: Opinion publique et politique extérieure en Europe. p 663-687 Ed École Française de Rome. 1981
https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1981_act_54_1_1465

¹⁰³ Sara BENJELLOUN, « Chapitre II: Mise en œuvre et enjeux diplomatiques de la nouvelle politique migratoire », in La Nouvelle politique migratoire marocaine, dir. Mehdi ALIOUA. Ed Konrad-Adenauer-Stiftung. 2017

¹⁰⁴ Annie HAMEL, « La pratique de la diplomatie publique selon le développement socio-économique de l'Etat ciblé: le cas du Canada de 1998 à 2008 ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique Université du Québec à Montréal. 2010

Joseph NYE établit en 2004 une comparaison conceptuelle de ces deux notions, nous pouvons reprendre en résumé que la diplomatie publique est une expression politique du soft power, et surtout, la diplomatie publique est un composant fondamental du soft power.

	Soft Power	Diplomatie Publique
Type de pouvoir	Puissance Normative	
Concepteur/Initiateur	Joseph NYE	Edmond GUILLON
Ouvrage principal	Bound To Lead	
Date de conception	1990	1965
Sources	La Promotion Culturelle, la diffusion médiatique et La Diplomatie Publique,	La Communication, l'opinion publique étranger, la dialogue
Objectifs principaux	Influencer un public cible,	Convaincre un publique étranger
Exemples d'action	La Diffusion des séries télévisés, L'Alliance Française, l'Institut Confucius, German Goethe-Institut, ERASMUS...	
Domaines d'application	Les Programmes culturels, programme universitaire Programme d'échange linguistique...	Les Politiques publiques : exemple la Politique Migratoire du Maroc en 2014
Mécanismes d'action	Diffusion médiatique Promotion linguistique	Dialogue Approche participative

Tableau 2: Une brève comparaison entre le Soft Power et la Diplomatie Publique

3- La diplomatie publique et la diplomatie culturelle

La diplomatie publique et la diplomatie culturelle sont deux concepts réunies au tours d'un thème commun qui est : « Les échanges culturelles, le national branding et le soft power »¹⁰⁵. Dans la relation internationale actuelle, les acteurs qui composent la société internationale sont préoccupés dans le « jeu des représentations et des valeurs¹⁰⁶ ». C'est ce dernier qui justifie les pratiques diplomatiques dans les comportements des acteurs.

Selon les universitaires dans le domaine de la migration internationale, telle que Catherine W. de WENDEN, Maurizio BETTINI, et autre, l'appréciation de la migration internationale dans les pays d'accueil est animée de deux formes de détermination, qui se répercutent sur ce qui fonde une société. Selon Catherine W. de WENDEN, il y a la question de souveraineté (démontré par les politiques migratoires restrictives) et la question de citoyenneté¹⁰⁷ (les politiques migratoires ouvertes, les programmes nationaux d'intégration socio-économique et culturel...); selon Maurizio BETTINI, il y a le concept de « l'Autochtonie » des grecs (basé sur le rejet des autres qui ne sont pas les leurs) et de « l'Asylum » à l'origine de la cité de Rome (basé sur l'accueil et l'interculturalité)¹⁰⁸. Les explications de C. W. de WENDEN et M. BETTINI sont toutes à la fois orientées sur la question culturelle, le premier propos parle de l'identité nationale si le deuxième propos évoque la langue comme justification des deux concepts qui fondent une société.

¹⁰⁵ Op. cit. Matthieu GILLABERT, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? ». Ed Presses Universitaires de France. N° 169, p-13. 2017

¹⁰⁶ Volker DEPKAT, « The "Cultural Turn" in German and American Historiography », Ed American Studies, vol. 54, n° 3, 2009, pp. 425-450
<https://www.jstor.org/stable/41158449?seq=1>

¹⁰⁷ Op. Cit. Catherine W. de WIHTOL, « La question migratoire au XXIe siècle », 3^e édition. Presses de Sciences Po. Paris. 2017

¹⁰⁸ M. BETTINI. « *Un'antropologia della traduzione nella cultura antica* ». Ed Einaudi. Turin. 2012 (rencontre avec Maurizio BETTINI).
<https://journals.openedition.org/gaia/1301>

En effet, ces deux types de politique publique, basé sur l'aspect culturel mettent toutes l'accent sur la promotion et l'assimilation culturelle d'un pays et ou par une communication à l'étranger afin d'affirmer son identité et de se positionner sur la scène internationale.

➤ La diplomatie publique

Compte tenu de la particularité de la diplomatie publique sur son procédé de communication ouverte face à un auditoire étranger, elle s'aligne parallèlement dans le domaine de la communication politique tout en instrumentalisant et en mettant en avant les aspects culturels.

Mathieu GILLABERT se questionne dans son ouvrage dédié à la diplomatie publique et la diplomatie culturelle « si la diplomatie publique est une forme de la diplomatie culturelle dans un contexte de tension ». Cette question nous interpelle l'importance inédite de l'aspect culturel dans la question migratoire international actuel, où sa situation se trouve dans un état de crise, exposé à des débats politiques et culturels entre les pays émetteurs, les pays de transit et les pays de destination.

➤ La diplomatie culturelle

La spécificité de la diplomatie culturelle réside dans le fait que celle-ci est étroitement liée avec la politique culturelle qui se concentre davantage que sur les aspects culturels en s'adressant surtout aux acteurs du domaine culturel. Cette type de diplomatie est tout d'abord, marqué par des sujets culturels dans le but de répandre une valeur culturelle. Il s'agit plutôt de diffuser les valeurs culturelles afin d'influencer d'autre public cible sur son identité culturelle.

4- La diplomatie publique, la propagande et les relations publiques

La diplomatie publique et la propagande sont deux concepts très proches sur leur procédé communicatif mais dissemblables de leur contenu. En effet, la propagande fait partie du corps de la communication politique, définie comme une méthode dont « le but est de diffuser des nouvelles, des informations ou des rumeurs dans le but de promouvoir ou de révoquer une institution, un projet de société, une cause ou encore une personne »¹⁰⁹. C'est également un moyen de faire connaître et de convaincre un public donné sur une probable orientation d'une politique publique donnée pour légitimer ce dernier.

La différence entre les deux concepts réside également sur le besoin intrinsèque de la crédibilité de la diplomatie publique qui est la nécessité de diffuser des informations accompagnées d'une capacité d'écoute et de compréhension. La capacité d'écoute et la faculté de compréhension, qui est en d'autres termes « Le dialogue », sont des éléments manquants de la propagande.

En ce qui concerne la différence entre la diplomatie publique et la relation publique, Elena GURGU et Aristide COCIUBAN, établissent sept (7) piliers de la diplomatie publique en se référant à CHRISTOPHER ROSS^{110 111}. À savoir :

1. Assurer la compréhension du public de la politique étrangère sous sa forme;
2. La nécessité d'une politique expliquant, démontrant et justifiant la rationalité de ses valeurs fondamentales ;
3. Soumission d'appels cohérents, véridiques et convaincants à la communauté internationale;

¹⁰⁹ Merriam-WEBSTER Dictionary: definition of "Propaganda"

¹¹⁰ ROSS CHRISTOPHER était un ancien ambassadeur américain en Syrie et en Algérie, coordonnateur de la diplomatie publique et des affaires publiques au Département d'État de la diplomatie publique américaine.

¹¹¹ ROSS CHRISTOPHER « Public Diplomacy Comes of Age ». Ed MIT Press. Cambridge. 2003

4. Capacité à adapter les appels au public cible, dont les électeurs sont constamment étudiés;
5. Mener des activités non seulement sur des segments cibles étroits, mais également par le biais des médias imprimés et audiovisuels destinés aux larges masses ;
6. Coopération avec divers partenaires pour inclure de nouveaux représentants du public cible ;
7. Communication et programmes d'échanges internationaux actifs¹¹² »

¹¹² Elena GURGU, Aristide D, COCIUBAN, "The role of public diplomacy in international relations in full process of globalization", in Annals of Spiru Haret University, Economic Series. Bucarest. 2016

Chapitre 2 : La diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.

Ce présent chapitre a été réalisé grâce au Rapport du MDCMREAM, « Politique Nationale d'Immigration et de l'Asile. » réalisé en 2018. Ce rapport nous offre une aperçue générale du contenu de la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc et l'intégralité des actions par secteur et transversale menées à travers la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile du Maroc. Ce document nous est alors très précieux du fait des informations, officielles qu'elles sont, et sur l'exhaustivité des programmes, actions, objectifs acteurs, partenaires et bénéficiaires de la NPM jusqu'en 2018.

A travers la Politique Nationale d'Immigration et d'Asile adopté par le Maroc en 2013, on peut observer que la stratégie étatique s'adresse directement à la population migrante. Compte tenu de la position géostratégique du Maroc sur la question de la migration, celle-ci devenait un sujet important au Maroc. En effet, avec l'évolution constante de la mondialisation et du Trans nationalisme à partir des années 90 (D. BATTISTELLA. 2013), on constate une accélération de la mobilité humaine, des échanges de biens et de services qui reconfigurent le rapport des acteurs de la société internationale. De ce fait (MDCMREAM. 2018) affirmait que « Tous les pays sont aujourd'hui des pays d'origine, de transit et de destination de la migration mondiale et que la gestion des migrations requière une coordination internationale et régionale basée sur les principes de la responsabilité partagée et de la solidarité ». A partir de 2013, le Maroc s'est considéré comme un pays d'accueil et non plus seulement comme un pays de transit [. L'élaboration de la Stratégie Nationale sur l'Immigration et de l'Asile, prémisses de la nouvelle politique migratoire du Maroc depuis 2013, a été fondée sur des valeurs de solidarité, d'accueil et du respect des droits des migrants. Il s'agit surtout d'une expression de motivation pour le Maroc de vouloir prendre en compte la population migrante pour leur pleine intégration au sein de la société marocaine. La nouvelle politique migratoire marocaine de 2013 est en effet une politique publique formulée par le gouvernement marocain destinée à une population étrangère et à l'étranger. Cette stratégie prene à cet effet une partie importante de la diplomatie publique.

Section 1 : Les éléments expressifs de la diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.

1- Présentation de la Stratégie Nationale de l'Immigration et d'Asile (SNIA)

La nouvelle politique migratoire du Maroc, élaboré en 2013 est en effet en corrélation avec la diplomatie publique, marque d'une volonté de prendre en compte le phénomène de la migration sur la base des valeurs de la solidarité, d'accueil, le respect des droits des migrants. Cette dernière s'aligne également sur un changement de perception sur la cause migratoire de la part de Maroc, qui désormais s'inscrit sur une redéfinition de la migration Sud-Sud.

La conception et la coordination des politiques migratoires est centralisé à travers le Ministère délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM). Ce dernier est en collaboration étroite avec d'autres ministères et avec d'autres acteurs de la société civile.

La NPM est caractérisé par une approche participative de plusieurs acteurs afin de répondre aux objectifs de la NPM.

Ces objectifs se répartissent sur les grands points suivant :

- La facilitation de l'intégration des immigrants réguliers
- La mise à niveau des cadres réglementaires
- La mise en place d'un cadre institutionnel adapté
- La gestion des flux migratoires dans le respect des droits de l'homme

Ces quatre (4) grands objectifs se répartissent en onze (11) programmes stratégiques renfermant les domaines fondamentaux dans lesquels, ils sont représentés par des Objectifs Spécifiques par Programme (OSP), principale contenu de la SNIA.

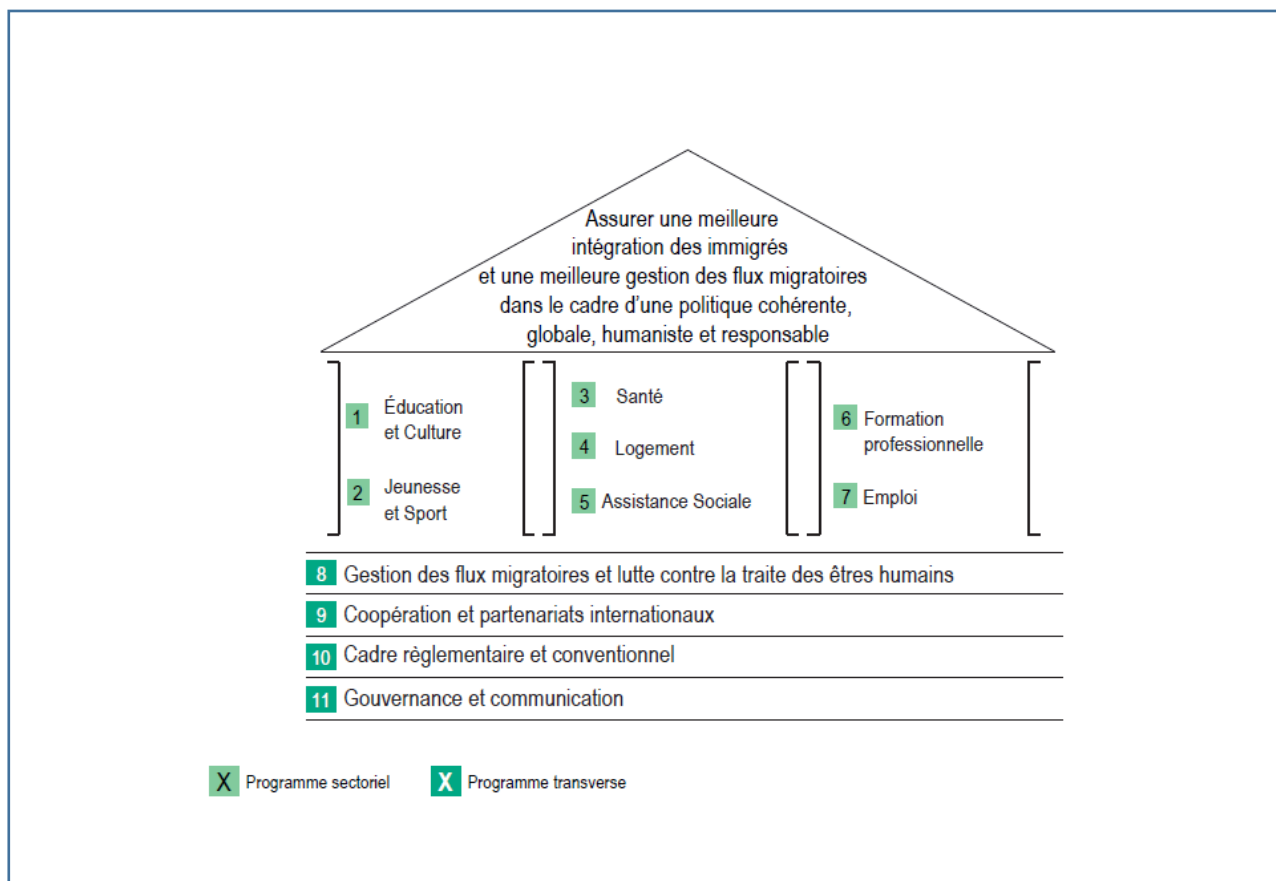


Figure 7 : Mise en œuvre de la SNIA via les onze programmes stratégiques sectoriels.

Source : MDCMREAM, « Politique Nationale d’Immigration et de l’Asile. ». p. 18. Rapport 2018.

2- Les aspects économiques et de l’emploi de la SNIA

Des programmes relevant du domaine économique et de l’emploi sont également inclus dans la SNIA. En effet, l’emploi demeure une condition primordiale pour les population migrante (réguliers et réfugiés) pour une pleine intégration au Maroc. Ceci s’inscrit dans le vouloir du Maroc qui se présente comme un pays d’accueil et non plus de transition. Cet aspect « emploi » de la SNIA est en effet un point fondamental dans le changement de paradigme du Maroc sur la question migratoire.

Dans la SNIA, le programme « emploi » comporte trois (3) objectifs spécifique, à savoir :

OSP 12 : Faciliter l’accès des immigrés réguliers à l’emploi

OSP 13 : Promouvoir la création d’entreprises par les immigrés réguliers

OSP 14 : Couvrir les besoins spécifiques en mains d'œuvre

Afin d'atteindre ces trois objectifs spécifiques, des activités telles que la Facilitation de l'accès équitable des immigrés réguliers et des réfugiés à travers l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ont été élargie sur le territoire du Maroc. Des techniques de communication ont été entrepris notamment dans l'objectif d'instaurer une facilitation d'accès à l'emploi au même titre que les marocains.

- Institution Publique
 - L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
 - L'Union Européenne (UE)
 - L'Entraide Nationale
 - Office du Développement de la Coopération (ODCO)

- Organisations Internationales
 - L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
 - Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

- Organisations Non-Gouvernementales
 - La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
 - L'Association Marocaine pour la Promotion de la Petite Entreprise (AMAPPE)
 - L'Association Italienne Soleterre

- Bénéficiaire principal
 - Les immigrés réguliers
 - Les immigrés réfugiés

3- Les aspects médicaux, assistances sociales et humanitaires de la SNIA

Dans le cadre de la NPM, avec un objectif principal qui est l'intégration de la population migrante au sein de la société marocaine, les aspects médicaux, l'assistance sociale et l'humanitaire demeurent des points clés de la SNIA. En effet, la SNIA vise le même traitement de la population migrante et les marocains, c'est dans ce sillage que s'inscrit une coordination effective des associations dans le domaine de la santé ; de favoriser l'accès de la population migrante à un logement approprié tels que les marocains ; l'intégration sociale des migrants dans les programmes de solidarité et de développement social ainsi qu'une assistance et accompagnement juridique et judiciaire à l'ensemble de la population migrante.

La SNIA comporte deux (2) objectifs spécifique pour la réalisation des programmes en matière de santé, d'assistance sociale et humanitaire. A savoir :

OSP 5 : Assurer aux immigrés et réfugiés l'accès aux soins dans les mêmes conditions que les Marocains

OSP 6 : Coordonner l'action des associations dans le domaine de la santé

OSP 8 : Apporter une assistance juridique aux immigrés

OSP 9 : Intégrer les migrants dans les programmes de solidarité et développement social

La réalisation de ces deux objectifs est ensuite effectuée par quatre (4) grande mesures en vue de la réalisation des programmes axées sur la santé. Ces mesures sont:

- L'intégration de la population migrante dans le programme de couverture médicale (RAMED),
- La sensibilisation sur les questions de santé pour la population migrante et une formation des personnels de santé pour l'accompagnement des migrants,
- Le renforcement de capacité des associations pour une actions efficace et effective en matière de santé.

La réalisation des activités relatant à la santé et à l'assistance sociale relève également d'une collaboration étroite entre les autorités étatiques, les associations dans le domaine et directement la population migrante. Elle s'inscrit dans la démarche de communication ouverte de la diplomatie publique, et à destination de la population migrante via les associations, les ONG, et les établissements de santé. Parmi ces activités, on peut citer quatre (4) grandes activités:

- Des activités de sensibilisation et d'information à la fois auprès de la population migrante et au sein des personnels de santé
- Des formations du personnel médical sur le traitement et la prise en charge des migrants
- La mise en place de points focaux pour l'orientation et l'assistance des migrants
- L'intégration de la population migrante dans les programmes de santé publique

Plusieurs acteurs sont de concert pour la réalisation des activités. On relève les institutions publiques, les organisations internationales, les ONG, les associations, et les migrants qui figure parmi les bénéficiaires cibles.

➤ Institutions publiques:

- Le Ministère de la Santé
- Le MDCMREAM
- L'Ecole Nationale de Santé Publique
- Les Centres Hospitaliers Universitaires
- Les délégations Préfectorales
- L'entraide Nationale
- Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)

➤ Organisations Internationales:

- L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
- Le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

➤ Organisations Non-Gouvernementales :

- L'Association Maroc Solidarité Médico-sociale

- L'Organisation Démocratique du Travail
- La Fondation Orient-Occident (FOO)

➤ **Bénéficiaires :**

- La population migrante
- Les personnels de santé (Médecins généralistes, aides-soignantes...)
- Les professionnels de santé
- Les assistants sociaux dans les hôpitaux

4- Les aspects Culturels et Scolaires de la SNIA

Les aspects culturels et scolaires de la SNIA sont représentés par trois objectifs spécifiques dans le programme. A savoir :

OSP 1 : Intégrer les immigrés et réfugiés dans le système scolaire formel et non formel

OSP 2 : Promouvoir la diversité des formes d'expression culturelle

OSP 3 : Former les immigrés et réfugiés aux langues et culture marocaines

Ces objectifs ont pour principal objectif l'intégration de la population migrantes (migrants et réfugiés) au sein de la société marocaine. Ceci va dans l'optique de les faire bénéficier des mêmes droits que les locaux. Plusieurs actions ont été prises dans la réalisation de ce programme. Plusieurs acteurs émanant des Organisations Intergouvernementales (par le biais du Système des Nations-Unies) ; de l'Organisation de la Société Civile (représenté par les Associations, les Fondations, les ONG) et autre dans le domaine de la migration ont été concertés pour la réalisation de ce programme. On observe alors une coordination directe entre plusieurs acteurs dans la réalisation de ce programme.

Dans cet aspect culturel et scolaire, on peut dénombrer cinq (5) grandes activités relevant de la diplomatie publique. A savoir :

- Des séances de renseignement, de sensibilisation et d'accompagnement

- Des mesures pour garantir une éducation optimale des élèves immigrés et réfugiés
- L'intégration des immigrés et des réfugiés dans les programmes d'éducation non-formelle
- Des sessions de sensibilisation sur les sujets de l'immigration, de l'interculturalité et la diversité dans les écoles
- Un appui à l'intégration culturelle de la population migrante dans la société marocaine

L'ensemble de ces points relève de la diplomatie publique, du fait que les programmes, les actions, et les activités avait comme principal destinataire la population migrante. Ceci s'inscrit dans le sens où la NPM prenait en compte les besoins spécifiques de ces populations migrantes pour leur pleine intégration.

On peut observer une coordination étroite des acteurs dans la réalisation de ces activités. On peut cependant distinguer les acteurs par les points suivants :

➤ Institutions publiques:

- Le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS)
- Le Ministère Délégué chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM)
- L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)

➤ Acteurs internationaux :

- Le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR)
- Le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF)
- L'Organisation Internationale pour les Réfugiés (OIM)

➤ Organisation Non-Gouvernementale :

- La Fondation Orient-Occident (FOO)
- L'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ)
- L'institut Français
- L'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH)

- L'Association Marocaine des Petits Débrouillards (AMPD)
- Le Centre National de l'Innovation et d'Expérimentation (CNIPE)
- La Confédération des Elèves, Etudiants et Stagiaires Africains Etrangers au Maroc (CESAM)
- Les Associations des étudiants étrangers au Maroc

Par l'ensemble de ces acteurs, on peut admettre que la stratégie de la SNIA sur les aspects culturels et scolaires relève bien d'une coopération entre acteurs étatique, organisation de la société civile qui répondent de façon ordonné la demande de la population migrante.

5- L'aspect Sportif de la SNIA

L'aspect sportif de la SNIA est marqué par un objectif spécifique qui est :

OSP 4 : Intégrer les immigrés réguliers et réfugiés dans les programmes sportifs et de loisirs destinés à la jeunesse.

A travers cet aspect, la SNIA vise une pleine intégration sociale des jeunes migrants par des activités interactives entre marocains et migrants. Ceci va dans le sens où les jeunes migrants seront en cohésion avec les jeunes marocaines, pour une mixité de culture et surtout pour la lutte contre la ségrégation sociale. Des programmes sportifs ont été organisé dans le but de faire bénéficier à la population migrante (les jeunes) une opportunité de d'intégration dans les programmes sportifs et de loisir.

Deux grandes activités ont été réalisé pour l'atteinte cet objectif spécifique relevant de l'aspect sportif et de loisir de la SNIA, à savoir :

- Intégration des enfants des jeunes immigrés et réfugiés dans les colonies de vacances et voyages organisés du ministère de la Jeunesse et des sports
- Intégration des immigrés et des réfugiés dans les programmes et établissements nationaux de la jeunesse et du sport et les activités sportives

Ce volet relève de la diplomatie publique puisque la réalisation des activités est de concert avec les membres de la société civile ainsi que les jeunes immigrés également. On peut citer à cet effet les acteurs concernés, à savoir :

➤ Institutions Publiques :

- Le MDCMREAM
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- L'Ambassade du Japon au Maroc
- L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)

➤ Organisations Internationales

- Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
- Le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

➤ Organisations Non-Gouvernementales

- L'Association TADAMON
- L'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ)
- L'Association Marocaine des Petits Débrouillards

➤ Bénéficiaires

- Les jeunes immigrés
- Les jeunes marocains

6- Les aspects Conventionnels et législatifs de la SNIA

Les aspects conventionnels et législatifs de la SNIA ciblent une conformité entre les lois nationales avec les droits internationaux que le Maroc a ratifiés. Avant la NPM de 2013, la loi 02-03- 2003 a été servie comme base pour la question migratoire au Maroc. La SNIA a mis en place, par le biais de la constitution de 2011, une redéfinition des cadres réglementaires qui sont :

- L'adoption de nouvelles lois sur l'immigration et l'asile
- L'amendement du Code du travail et du Code électoral
- Les lois relatives au droit d'association
- La reconnaissance du statut d'apatride
- Un ajustement aux droits des travailleurs relatifs à l'OIT
- Une convention avec les pays d'accueil concernant la mobilité et le retour volontaire des migrants.

Les aspects conventionnels et législatifs de la SNIA comportent 3 objectifs spécifiques majeurs, à savoir :

OSP 20 : Reconnaître le statut des apatrides

OSP 21 : Aligner le cadre conventionnel national sur les standards internationaux relatifs aux droits des travailleurs immigrés

OSP 22 : Favoriser la mobilité et le retour volontaire des immigrés par la portabilité des droits de sécurité sociale

Plusieurs actions ont été prises sur l'aspect législatif notamment l'adoption de la loi n°27-14 concernant la lutte contre la traite des êtres humains (avec des dispositions relatives à des sanctions pénales; le code de procédure pénale ; l'assistance des services publics en vue d'une meilleure protection ; l'accès pour tous à une assistance judiciaire et des assistances psycho-sociale de la population migrante ainsi que la création d'une commission nationale pour la coordination des mesures prises dans la lutte des êtres-humains.

Section 2 : Etude de cas : La relation hispano-marocaine dans la question migratoire

Actuellement, avec quelque mesure stricte de la part du Maroc sur les conditions d'accès des migrants au Maroc, on observe que la route migratoire de la méditerranée occidentale commence à paraître de plus en plus moins attirante pour les migrants et donc, entraîne une autre dynamique de la route migratoire dans la méditerranée occidentale.

1- Les objectifs du Maroc sur la gestion des flux migratoires

Pour le Maroc, la NPM a fixé deux objectifs majeurs sur la gestion des flux migratoires. Le premier est orienté sur le renforcement de la gestion des frontières, le deuxième est axé sur la lutte contre la traite des êtres humains. Ces objectifs de la NPM sont mis en œuvre par la SNIA, représentés sous forme d'objectifs spécifiques qui sont :

- OSP 15 : La maîtrise des flux d'immigration selon une approche humaniste et respectueuse des droits de l'homme
- OSP 16 : La lutte contre la traite des êtres humains

Afin d'atteindre ces deux objectifs relatifs à la gestion des flux migratoires, plusieurs actions ont été entreprises par le Maroc. On peut citer :

- Le renforcement de la gestion intégrée des frontières
- Les campagnes de régularisation
- Le renforcement des retours volontaires pour ceux qui sont en situation de migration irrégulière
- Le renforcement de la capacité des services de sécurité et la lutte contre la traite des êtres humains.

2- Les partenaires internationaux du Maroc dans la NPM

Compte tenu de la nature géographique du phénomène de la migration, la NPM a instauré dans la SNIA une amplification des partenariats internationaux dans la question migratoire. La NPM avait pareillement comme base de départ une gestion des flux migratoires sur la base du principe de responsabilité partagée. C'est dans ce sens que le Maroc sollicite la

collaboration des pays riverains dans la question migratoire. Trois objectifs spécifiques de la SNIA sont dédiés à cet effet :

OSP 17 : Le développement de la coopération internationale sur la base du principe de responsabilité partagée

OSP 18 : La promotion du co-développement

OSP 19 : La promotion de la coopération scientifique et technique

Dans le cadre de la gestion des migrations, le Maroc a sollicité l'implication des acteurs internationaux, telles que les agences spécialisées de l'ONU ainsi que des coopérations avec des institutions financières et techniques. Plusieurs sont les acteurs internationaux sollicités dans la mise en œuvre de la SNIA. On peut citer :

Organisateurs	Actions	Entités partenaires
L'Union Européenne	<p>Renforcement des cadres législatifs et institutionnels des PM</p> <p>Renforcement des connaissances sur la thématique de la migration</p> <p>Renforcement des programmes de retour volontaire</p> <p>L'effectivité des politiques migratoires</p>	<p>MDCMREAM</p> <p>AECID</p> <p>UNICEF</p>
Les agences spécialisées de l'Organisation des Nations-Unis		
L'Organisation Internationale pour les Migrations	<p>La gouvernance territoriale</p> <p>L'insertion professionnelle</p> <p>La santé, l'assistance sociale...</p>	<p>MDCMREAM</p> <p>PNUD</p>
Le Haut-Commissariat des	<p>Renforcement des procédures de demande de statut de réfugié</p>	<p>Ministère des Affaires Etrangères et de la</p>

Nations-Unies pour les Réfugiés	Renforcement des programmes d'assistance sociale et des services communautaires	Coopération Internationale
L'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime	Action de prévention contre la traite des êtres humains Renforcement de l'identification et de l'assistance des victimes de la traite des êtres humains.	OIM UNICEF
Le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance	Renforcement des mesures de protection et la promotion des droits des enfants Renforcement des services de prises en charge des enfants victimes de violence	
➤ OIM, ONUSIDA, OMS, UNICEF, ONU Femmes, PUND, UNESCO, HCR...		
Les organismes techniques et financiers		
La Coopération technique Belge (ENABEL)	Sensibilisation et de formation des assistants sociaux Soutien financier pour l'accès à la formation professionnelle Sensibilisation et facilitation de l'intégration économique...	Entraide Nationale ANAPEC

L'Agence Allemande de la Coopération Internationale (GIZ)	Renforcement de capacité des autorités décentralisés Mise en place d'un système nationale d'asile	MDCMREAM ENSA
L'Agence Espagnole de la Coopération Internationale au Développement (AECID)	Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation Renforcement sur la cohésion et le bien vivre ensemble dans discrimination	UE, GIZ Entraide Nationale ANLCA, AMCI CNDH,

Tableau 3 : Les partenaires internationaux du Maroc dans la mise en œuvre de la SNIA.

Source : MDCMREAM, « Politique Nationale d'Immigration et d'Asile ». Rapport 2018

3- La gouvernance migratoire du Maroc à l'international

La mise en œuvre de la SNIA s'est effectuée par une approche participative de plusieurs acteurs au niveau national, régional, de concert avec les membres de la société civile, les universitaires, les organismes internationaux ainsi qu'avec une participation directe de la population migrante. On peut observer une nette coordination de la SNIA au niveau national notamment par la mise en place des comités programmes, des comités interministériels. Au niveau régional et territorial, la gouvernance migratoire du Maroc a instauré une meilleure collaboration avec tous les entités concernées. Dans le même sillage, des soutiens palpables ont été octroyés au membre de la société civile pour l'intégration de la population migrante sur le territoire du Maroc. Des activités de formation, de sensibilisation, d'information et d'orientation ont été mis en œuvre, organisés par l'ensemble des partenaires du royaume. Les questions académiques et universitaires rentrent également dans la gouvernance migratoire du Maroc. Une collaboration avec les centres de recherche, l'instauration de l'Observatoire National de la Migration ainsi que par la promotion des organismes oeuvrant dans la thématique de la migration ont été mobilisés.

4- La politique migratoire de l'Espagne vis-à-vis du Maroc

En terme de migration, le Maroc et l'Espagne forme un courant migratoire bilatéraux maritime¹¹³. Ces deux pays entretiennent une relation de longue date et se caractérise par une coopération très étroite entre les deux pays. Bien que le Maroc représente la porte de l'Afrique pour l'Espagne, l'Espagne représente la porte de l'Europe pour le Maroc¹¹⁴. La régulation de la migration entre les deux pays date de 1992 suites à l'avènement des accords de réadmission suivi d'un système de migration saisonnière. Dans le même précepte de la SNIA du Maroc en 2014, l'Espagne a effectué des programmes de régularisation dans les années 2000¹¹⁵. La relation entretenue par l'Espagne et le Maroc en matière de migration va sans doute dans l'optique d'une politique visant la réduction du flux de départs. Par une brève étude comparative entre la politique migratoire déployé par l'Italie et l'Espagne, on peut conclure que la gestion du flux migratoire pour une réduction est un objectif commun mais les procédés se diffères d'un pays à l'autre. L'Italie adopte une politique très restrictive allant jusqu'à bafouer le respect des droits humains, tandis que l'Espagne opte pour la coopération notamment financière avec le Maroc pour appuyer la politique nationale du Maroc sur la migration, notamment sur le plan financier.

La coopération prime entre le Maroc et l'Espagne dans le contexte de la migration. L'Espagne va de même à émettre son influence au sein de l'Union Européenne pour soutenir financièrement la politique migratoire du Maroc qui est basée sur l'intégration sociale des migrants au Maroc. Cette dernière s'explique par le fait que la politique adoptée par le Maroc contribue davantage à la vision européenne sur la gestion de la migration et notamment la réduction des flux migratoires vers l'Europe passant par la route migratoire de la méditerranée occidentale.

¹¹⁴ Op, cit. F. PEREGIL. 2018

¹¹⁵ C. TEEVAN. 2018

La relation entre l'Espagne et le Maroc en terme de migration se manifeste également par une série d'accord. Cette dernière est le reflet de l'engagement des deux pays qui se concrétise par des négociations. Des soutiens financiers et logistiques à l'attention du Maroc sont alors des résultats directs de ces coopérations et des négociations. La réorientation de la route migration de la méditerranée centrale vers la méditerranée occidentale contribue davantage à la mise en place d'une négociation et de coopération entre l'Espagne et le Maroc. A cet effet, l'Espagne en tant que membre de l'Union Européenne, a accordé un financement important à destination du Maroc. Entre 2019 et 2020, une somme près de 500 millions d'euro ont été investi par l'Espagne et l'Union Européenne au Maroc dans le contexte de la migration. Ces financements avaient comme objectif principal la gestion du flux migratoire, dont des financements directs à l'attention de la politique migratoire marocaine; dans des projets de gestion intégrée des frontières¹¹⁶ ; à la gestion des frontières et à la lutte contre le trafic d'êtres humains¹¹⁷ ; aux soutiens des activités de surveillance des côtes¹¹⁸ ; un accord qui permet aux migrants secourus dans la mer méditerranée de débarquer dans les ports marocains¹¹⁹. Parallèlement, la collaboration entre l'Espagne et le Maroc est marqué par la coopération aux frontières terrestres avec les deux enclaves espagnoles et qui permettent aux autorités espagnoles de renvoyer les migrants sur le territoire marocain facilement.

La relation de l'Espagne vis-à-vis dans le contexte de la migration avec le Maroc est également marquée par une approche diplomatique importante. Cette dernière est surtout mis en vigueur par la visite diplomatique de Pedro Sanchez en 2018, puis successivement par une

¹¹⁶ L. ABELLAN, « La UE promote una partida annual a Marruecos para contener la migracion », Ed El Pais. 22 Octobre 2018

https://elpais.com/politica/2018/10/21/actualidad/1540145118_055655.html

¹¹⁷ B.de MIGUEL, “ Bruselas concede mas ayudas a Rabat para mejorar el control migratorio” Ed El Pais. 21 Décembre 2019

https://elpais.com/politica/2019/12/20/actualidad/1576871131_908954.html

¹¹⁸ M. MARTIN, “ Espana inyecta a Marruecos otros 30 millones de euros para frenar la inmigracion irregular » Ed El Pais. 19 Juillet 2019

<https://elpais.com/espana/2021-05-18/espana-entregara-30-millones-de-euros-para-ayudar-a-marruecos-para-frenar-la-inmigracion-irregular.html>

¹¹⁹ Idem, M. MARTIN. 2019

visite officielle du Roi Felipe VI en 2019. L'approche espagnole avec le Maroc renferme un résultat positif du fait de la réduction du flux de départs des migrants au Maroc. Pour le Maroc, l'enjeu de garantir la réduction des flux de départ vers l'Espagne est plus ou moins garantie, il tient à cet effet le rôle de gardien des frontières européennes pour la migration irrégulière.

5- Si depuis la crise migratoire de 2015, on observe une réorientation de la route migratoire de la méditerranée centrale vers la route migratoire de la méditerranée occidentale, la coopération fructueuse entre l'Espagne et le Maroc sur la gestion et la réduction des flux de départ entraîne un déplacement plus au sud de la Route migratoire de la méditerranée occidentale. Cette dernière est en effet marquée par une augmentation du nombre d'arrivée des migrants dans les Iles Canaries. Cette nouvelle tendance de route migratoire est surtout perçue à partir du début 2020.

6- Les objectifs de la politique migratoire espagnole

La question migratoire est une thématique à part entière dans la relation internationale. Elle ressort d'une part de la souveraineté étatique et la protection des droits des migrants d'autre part [Nora El QADIM. 2010]; [Catherine W. de WENDEN. 2017]; [Mehdi ALIOUA, Jean-Noël FERRIE. 2017]; [Aldo LIGA. 2020]; [Reda EL FELLAH. 2021]...; Pour l'ensemble de l'Union Européenne actuelle, la question migratoire recouvre un enjeu majeur sur la dynamique des relations entre ses membres et des pays tiers. Compte tenu de l'objectif commun de l'Union Européenne qui est la réduction de l'immigration irrégulière¹²⁰, chaque Etat membre adopte sa propre méthode à l'attention d'un pays tiers. D'une observation générale, l'approche italienne de la migration dans la méditerranée centrale (Italie-Lybie) se diffère de l'approche espagnole de la migration dans la méditerranée occidentale (Espagne-Maroc).

Par une suite chronologique de l'évolution de la route migratoire dans la méditerranée centrale et occidentale, on peut observer la dynamique importante sur la réorientation de

¹²⁰ GEORGIANA SANDU, " Politique d'Immigration". Fiche techniques sur l'Union Européenne. Juin 2022

https://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_4.2.3.pdf

cette route. Ces changements sont le fruit de chaque politique migratoire adopté par les Etats concernés et singulièrement celle entretenue par le Maroc et l'Espagne. On peut résumer cette dynamique comme suit: depuis 2015, la route migratoire de la méditerranée centrale prene une certaine stricte restriction qui par conséquence entraine l'attraction de la route migratoire de la méditerranée occidentale. La politique migratoire marocaine adoptée en 2013 contribue davantage à la vision européenne et entraine une attraction de la route migratoire de la méditerranée occidentale. A partir de 2019, on observe une importante collaboration et coopération entre l'Espagne et le Maroc sur la gestion des flux migratoires. Cette dernière est marqué par un résultat positif sur la réduction des flux de départ des migrants au Maroc. Cela suscite d'emblée que l'approche du Maroc et de l'Espagne sur la question migratoire s'avère efficace tout en atteignant l'objectif principale de l'Union Européenne.

L'Espagne adopte une politique migratoire basée sur une approche solidaire et efficace. De ce fait, l'Espagne accorde beaucoup d'attention sur la coopération avec les pays d'origine et de transit dans l'objectif principal d'assurer une gestion responsable de migrations sûres, ordonnées et régulières¹²¹. L'Espagne adopte également des instruments tels que les dialogues sur la migration qui relève de la diplomatie publique avec les acteurs concernés.

➤ Le processus de Rabat: Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement

« Le **Dialogue euro-africain sur la migration et le développement** (Processus de Rabat) est un dialogue régional sur la migration. Depuis 2006, le dialogue offre un cadre de consultation réunissant les pays d'origine, de transit et de destination des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, de l'Ouest et du Nord à l'Europe. 57 États partenaires et autres parties prenantes clés, y compris l'Union européenne (UE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sont impliqués. Il en résulte un dialogue ouvert entre les autorités nationales sur les questions techniques et politiques liées à la migration et au développement. » <https://www.rabat-process.org/fr/a-propos>

¹²¹ Ministère Espagnole des Affaires Extérieures, de l'Union Européenne et de la Coopération, « Flux migratoires ». <https://www.exteriores.gob.es/fr/PoliticaExterior/Paginas/FlujosMigratorios.aspx>

Le processus de Rabat renferme plusieurs acteurs. On peut compter :

- 28 pays africains
 - 29 pays européens
 - 2 organisations partenaires qui sont l'UE et la CEDEAO
 - Plusieurs Agences Spécialisées de l'ONU comme le HCR, l'ONUDC, l'OIM
 - Des membres de la société civile, les diaspora...
-
- Le processus de Khartoum:

« Le processus de Khartoum a pour but de promouvoir la coopération et le dialogue entre les pays d'origine, de transit et de destination des migrants sur la route entre la Corne de l'Afrique et l'Europe. Il s'agit d'encourager une approche globale des défis dans le domaine de la migration par un dialogue d'égal à égal entre les États concernés.

Le dialogue de Khartoum est une initiative commune de l'Union européenne et de l'Union africaine, lancé par une déclaration adoptée lors d'une conférence ministérielle, à Rome, en novembre 2014.

L'objectif est d'instaurer un dialogue régional durable sur la migration et la mobilité, qui permettra d'étendre et d'approfondir la coopération existante. »

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/international-rueckkehr/kollab-multilateral/regio-migrationsdialoge/karthum-prozess.html>

7- La coopération hispano-marocaine sur la migration

La coopération entre l'Espagne et le Maroc peut être représentée sur la situation de la Route migratoire de la Méditerranée occidentale. En effet, le renforcement du contrôle des frontières par les deux pays, l'investissement de l'Union Européenne et la Nouvelle Politique Migratoire du Maroc explique l'efficacité dont la réduction du flux migratoire depuis 2018 sur cette route migratoire. Depuis 1991, les deux pays avaient une relation bilatérale exceptionnelle, marquée par le « Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, fort et

diversifié ». La migration internationale est un phénomène récurrent dans la région méditerranéenne, ce dynamisme pousse les deux pays à mener une coopération étroite sur fond de gestion des flux migratoires.

Des événements relatifs à la migration ont été organisés entre les deux pays : des Forums sur l'immigration et l'intégration, qui reposent sur un fond de dialogue et de discussion et qui relèvent de la diplomatie publique. La collaboration entre les deux pays en matière de gestion de la migration est « essentielle et indispensable »¹²². Il s'agit surtout d'un appel à l'Union Européenne via l'Espagne de fournir davantage des moyens techniques, financiers et humains pour appuyer les stratégies adoptées par le Maroc dans le cadre de la NPM du Maroc. Le Maroc contribue à cet effet à la réduction des flux migratoires à destination de l'Espagne par ses programmes d'intégration de la population migrante sur son territoire. Ce dernier s'inscrit sur une approche humaniste et respectueuse des droits de l'Homme. La NPM du Maroc présente une condition favorable et d'attraction sur l'intégration des migrants, contribuant à la fois à la vision et objectif de l'Union Européenne sur la gestion des migrations. L'Espagne, l'Union Européenne ainsi que d'autres acteurs européens sont stratégiques dans cette optique. La coopération hispano-marocaine dans le domaine de la migration est un modèle efficace sur la question migratoire.

¹²² Javier Fernandez Arribas. 07/05/2022

Recommandations

- Au niveau politique
 - Rendre opérationnel la Commission Interministérielle au Bureau des réfugiés et apatrides (BRA)
 - Multiplier les négociations avec les partenaires clés
 - Perspective d'une troisième campagne de régularisation
 - Rendre effective la reconnaissance du statut des réfugiés
 - Respecter le principe du Non-Refoulement
 - Réévaluation de la préférence nationale de l'ANAPEC
 - Accorder plus de collaboration et de partenariat avec les Etats/Pays africains (N.B : Aucun Etat, ni Pays, ni représentant étatique d'un pays africain n'est à signaler dans la SNIA)

- La diplomatie humanitaire
 - Renforcer la capacité des acteurs œuvrant dans l'humanitaire
 - Accorder plus d'attention aux ONG travaillant dans le domaine de la migratoire
 - Assouplir les lois sur la création et légalisation des ONG et Associations
 - Assouplir les lois sur le fonctionnement des ONG et associations
 - Renforcer les partenariats publics-privés
 - Accorder plus d'autonomie aux ONG et Associations

- La diplomatie économique
 - Réévaluation de la préférence nationale de l'ANAPEC
 - Sensibilisation sur les droits, accès, pratiques professionnelles
 - Renforcement et incitation à l'auto-entreprenariat
 - Rentabiliser la présence de la population migrante (qui est active et jeune)
 -

- La diplomatie universitaire

- Renforcer la capacité de l'AMCI (en tant qu'étudiant étranger, prise en charge par l'AMCI, cette dernière est actuellement en état de surcapacité, un dysfonctionnement général est à signaler au niveau de l'AMCI)
 - Réévaluation des offres de bourse d'études par le Maroc (en fonction des capacités réelle de l'AMCI, des écoles et Universités, des hébergements...)
 - Multiplication des coopérations avec les entités œuvrant dans le domaine universitaire et académique (Think-Tank, Centre de Recherche, Bibliothèques internationales, ...)
- La diplomatie culturelle, culinaire, artistique
 - Apprentissage générale de la langue arabe (Darija et classique: moyen d'intégration sociale)
 - Multiplier les évènements culturels pour une meilleure cohésion sociale entre étrangers et locaux (très rares sont les évènements où on trouve une mixité entre étranger africain et marocain)
 - Sensibilisation/ organisation des évènements artistiques pour une imprégnation d'interculturalité.
- La diplomatie sportive
 - Multiplier/Organiser des évènements sportifs prônant la valeur de l'interculturalité.

Conclusion

Pour conclure, on peut dire que la migration internationale trouve sa justification le long de l'histoire de l'humanité, animé de divers facteurs. L'ensemble des théories sur le phénomène de la migration cautionne la rationalité de la mobilité humaine dans l'espace. C'est tout d'abord le fruit d'une décision rationnelle, individuelle ou collective. Si la question migratoire (sur fond des politiques migratoires) a été de tout temps saisie, soit sous l'angle de la souveraineté étatique, soit sous l'angle du respect des droits de l'homme, la diplomatie publique fait preuve d'une approche médiane reliant ces deux fractions. La question migratoire peut être en même temps, appréhender sous l'angle de la protection de la souveraineté étatique et de la protection des droits des migrants et réfugiés. Ce dernier fait état de preuve sous l'appel de la Diplomatie Publique dans les politiques migratoires formulées.

L'approche participative menée par la SNIA démontre la volonté propre du Maroc de préconiser les droits des migrants et des réfugiés (justifié par l'objectif principal de la NPM), tout en collaborant avec l'Espagne et l'Union Européenne sur la vision européenne concernant la gestion des flux migratoires (autrement dit la souveraineté étatique). La NPM du Maroc Renforçant ainsi le positionnement du Maroc sur le plan régional et à l'international.

Avec la reprise des relations avec l'Espagne en Mai 2022, quels seront les prochaines actions du Maroc et de l'Espagne sur la gestion des flux des migrations dans la route migratoire de la méditerranée occidentale? notant que le Maroc à une marge de manœuvre limité sur sa capacité d'accueil, récemment ressenti sur quelques points de durcissement des conditions de régularisation au Maroc. Allons-nous vers une troisième campagne de régularisation? (Principale source de coopération) ? Ou allons-nous vers un assouplissement des contrôles aux frontières ? (Principale source de tension)

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Sommaire	iv
Liste des acronymes	v
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vi
Introduction	1
Première partie: Cadre conceptuel	3
Chapitre 1 : Cadrage général de la migration	3
Section 1- Brève chronologie historique de la migration.	3
1- La migration dans la préhistoire.....	3
2- La migration dans l'Antiquité et le Moyen-Age.....	7
3- La migration dans les temps modernes	8
4- La migration dans l'époque contemporaine	9
Section 2 : Les théories générales de la migration.	10
1- La théorie du Push et Pull Factor.	11
2- La théorie économique néoclassique:	12
3. La théorie de la nouvelle économie des migrations.....	15
4- Les théories de la motivation	17
5- Les théories des attentes et des valeurs.	18
6- la théorie des réseaux et le capital humain.	19
Chapitre 2 : Cadrage géographique	20
Section 1 : Cadrage régional de la question migratoire.....	22
1- Les facteurs de la migration dans la méditerranée.....	22
2- Les facteurs géographiques.....	24
3- Les facteurs économiques.....	24
4- Les facteurs géopolitiques.....	27
5- Facteurs Structurels.....	29
Section 2 : La question migratoire au niveau du Maroc et l'Espagne.....	31
1- Le paysage migratoire du Maroc.....	33
2- La nouvelle politique migratoire du Maroc.....	35
3- Une étude diplomatique de la nouvelle politique migratoire du Maroc	38
4- La politique migratoire de l'Espagne	40
5- La politique migratoire de l'Union Européenne, l'espace Schengen.	41

6- L'externalisation de la politique migratoire européenne	44
Deuxième partie: La diplomatie publique comme nouvelle approche de traitement de la question migratoire	47
Chapitre 1 : Cadre conceptuel de la diplomatie publique.....	47
Section 1 : Cadrage théorique de la diplomatie publique	48
1- Définition	48
2- La différence entre la diplomatie traditionnelle et la diplomatie publique.....	49
3- La diplomatie publique dans les relations internationales	50
4- La diplomatie publique dans la question migratoire	54
Section 2 : Caractéristique de la diplomatie publique	56
1- Les champs d'intervention de la diplomatie publique	57
2- La diplomatie publique et le soft power	59
3- La diplomatie publique et la diplomatie culturelle	61
4- La diplomatie publique, la propagande et les relations publiques	63
Chapitre 2 : La diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.	65
Section 1 : Les éléments expressifs de la diplomatie publique dans la nouvelle politique migratoire du Maroc.	66
1- Présentation de la Stratégie Nationale de l'Immigration et d'Asile (SNIA).....	66
2- Les aspects économiques et de l'emploi de la SNIA	67
3- Les aspects médicaux, assistances sociales et humanitaires de la SNIA.....	69
4- Les aspects Culturels et Scolaires de la SNIA.....	71
5- L'aspect Sportif de la SNIA.....	73
6- Les aspects Conventionnels et législatifs de la SNIA	75
Section 2 : Etude de cas : La relation hispano-marocaine dans la question migratoire	76
1- Les objectifs du Maroc sur la gestion des flux migratoires	76
2- Les partenaires internationaux du Maroc dans la NPM.....	76
3- La gouvernance migratoire du Maroc à l'international	79
4- La politique migratoire de l'Espagne vis-à-vis du Maroc.....	80
6- Les objectifs de la politique migratoire espagnole.....	82
7- La coopération hispano-marocaine sur la migration	84
Recommandations	86
Conclusion	88
Table des matières	89
Bibliographie.....	92
1- Ouvrages.....	92
2- Articles Universitaires	94
3- Articles journalistiques.....	96

4- Thèses et Mémoires	96
5- Rapports – Documents officiels	97

Bibliographie

1- Ouvrages

- [1] Adam SMITH, « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », Ed Guillaumin, Tome 1, 1843.
- [2] Auriane GUILBAUD, « Chapitre 12: La diplomatie des acteurs non-étatiques ». in Manuel de diplomatie. Presses de Sciences Po. 2018
- [3] Bruno DUMEZIL, « Les invasions barbares: sources, méthodes, idéologies » in Archéologie des migrations. 2017
- [4] Catherine W. DE WENDEN, « Chapitre 4. Vers une diplomatie des migrations internationales ». Ed Presses de Sciences Po. 2017
- [5] Catherine W. DE WENDEN, « La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales ». 3e édition—Presses de Sciences Po. Paris. 2017.
- [6] Claude-Louis GALLIEN, « Histoire plurielle d'un genre très singulier : Chapitre VII » Presses Universitaires de France, Edition Quadrige. 2002
- [7] D. BASTISTELLA, "Théories des Relations Internationales », ed Sciences Po les Presses. 2013
- [8] F. CHARILLON ; T. BALZACQ ; F. RAMEL, « Chapitre 18 : La diplomatie de défense » in Manuel de diplomatie. Presses de Sciences Po, 2018
- [9] Franck TETART, « Grand Atlas 2019 ». Edition Autrement. 2018
- [10] Franck PETITEVILLE, « Négociations Internationales ». Edition Presses de Sciences Po. Paris. 2013
- [11] Gérard-François DUMONT, « Méditerranée, un espace migratoire majeur dans le monde ». Edition Géostratégiques. p.108. 2008
- [12] Giuseppe PROVENZANO, « Chapitre 11: Les processus euro-méditerranéen et les causes profondes de la migration ». Edition Union pour la Méditerranée. 2018
- [13] H.N. TUCH, "Communicating with the word". Edition St. Martin's Press, 1990

- [14] Isabelle CATTEDDU, in « Archéologie des migrations : Troisième partie : les migrations à l'époque médiévale ». Edition La Découverte. 2017
- [15] J. FOURASTIE, « Les trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975 »
- [16] Marion GAILLARD, « L'Union Européenne. Institutions et politiques ». Edition La Documentation française. 2018
- [17] Mehdi ALIOUA, Jean-Noël FERRIE, « La nouvelle politique migratoire marocaine : Externalisation européenne des contrôles migratoires et recomposition des circulations en Afrique méditerranéenne » Ed Konrad Adenauer Stiftung. 2017
- [18] Olivier DOLLFUS, « La mondialisation ». Ed Presses de Sciences Po. 3^e Edition. Paris. 2007
- [19] Peter BELLWOOD, “ Archéologie des migrations : Migration et préhistoire”. Edition La découverte. 2017
- [20] Pierre MILZA, « Opinion publique et politique étrangère ». Edition École Française de Rome. 1981
- [21] Robert M. SOLOW, « Les théories de la croissance ». 1924
- [22] Ross CHRISTOPHER « Public Diplomacy Cornes of Age ». Ed MIT Press. Cambridge. 2003
- [23] Sara BENJELLOUN, « Chapitre II: Mise en œuvre et enjeux diplomatiques de la nouvelle politique migratoire », in La Nouvelle politique migratoire marocaine, dir. Mehdi ALIOUA. Ed Konrad-Adenauer-Stiftung. 2017
- [24] Sophie A; Antoine BALZEAU, « La préhistoire: Les première sorties d'Afrique », Edition Chronique. 2009
- [25] Sophie BOUFFIER, in « Archéologie des migrations : Deuxième partie : migrations et mobilité protohistoriques et antiques ». Edition La Découverte. 2017
- [26] Tartakovsky et Schwarts. “Running Head: Motivation for Emigration”. The Hebrew University of Jerusalem. 1967
- [27] Thierry BALZACQ, Frédéric CHARILLON, Frédéric RAMEL, « Manuel de Diplomatie ». Ed Presses de Sciences Po. 2018

[28] Fouzi MOURJI, Jean-Noel FERRIE, Mehdi ALUOUA, « Les migrants subsahariens au Maroc, enjeux d'une immigration de résidence » Edition Konrad Adenaur Stiftung. Rabat. 2016

2- Articles Universitaires

[1] Aldo LIGA, « Les politiques migratoires en France, en Italie et en Espagne, un système complexe d'interdépendances internes et régionales ». IFRI. 2020

[2] Catherine W. DE WENDEN, « Migration en Méditerranée, une nouvelle donne ». in Confluences Méditerranée. Numéro 87. 2013

[3] Catherine W. DE WENDEN, « L'Europe, un continent d'immigration malgré lui », *Strates*, 15. 2008

[4] Elena GURGU, Aristide D, COCIUBAN, "The role of public diplomacy in international relations in full process of globalization", in Annals of Spiru Haret University, Economic Series. Bucarest. 2016

[5] Emmanuel BLANCHARD, Claire RODIER, « " Crise migratoire" : Ce que cache les mots ». In Plein droit, numéro 111. 2016

[6] Etienne PIGUET, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », revue Européenne des Migrations Internationales. Vol 29 n-3. 2013

[7] Gérard-François DUMONT, « Le système migratoire méditerranéen ». in Outre-terre, numéro 23. 2009

[8] Jacob HAPPYMON, « Diplomatie publique et intérêts économiques », in Quand la diplomatie devient un exercice public, édition Mondes, numéro 11. 2013

[9] Janusz K. KOZLOSKI, « Les premières migrations humaines et les premières étapes du peuplement de l'Europe » in revue Diogène, numéro 211. 2005

[10] Jean-Baptiste Michel, « Comment et pourquoi nos ancêtres ont-ils quitté l'Afrique, berceau de l'humanité, pour découvrir le monde ? Retour sur un périple qui a débuté il y a près de 2 millions d'années. » in GEO, le 25/07/2018

[11] Joseph S. NYE, « The benefits of Soft Power », Edition Compass: A Journal of Leadership. 2004

[12] Khadija MOHSEN-FINAN, “ La Méditerranée au Carrefour des turbulences migratoires », article sur Orient XXI. 2016

[13] M. BETTINI. « *Un’antropologia della traduzione nella cultura antica* ». Ed Einaudi. Turin. 2012

[14] Matthieu GILLABERT, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? ». Ed Presses Universitaires de France. No 169. 2017

[15] Michel POULAIN, « Les flux migratoires dans le bassin méditerranéen », in Politique Etrangère, no 3. 1994

[16] Nashidil ROUIAI, “ Sur les routes de l’influence : forces et faiblesses du soft power chinois ». Edition Géoconfluences. Septembre 2018

[17] Philippe FARGUES ; Hervé LE BRAS, « Les mouvements de personnes en Méditerranée : des migrations aux mobilités », Ed Strates, no 15. 2008

[18] Pierre PAHLAVI, « La diplomatie publique du Canada : Virage ou figure de style ? », in Canada Foreign Policy Journal. Volume 14. 2007

[19] Raymond ARON, « Paix et guerre entre les nations »

[20] Rossi PH, “Why Families Move: A study in the social psychology of urban residential mobility”, Ed The free press. Glencoe. 1955

[21] Volker DEPKAT, « The “Cultural Turn” in German and American Historiography », Ed American Studies, vol. 54. Numéro 3. 2009

[22] Yermi BRENNER, Roberto FORIN, Bram FROUWS, “The “Shift” to the Western Mediterranean Migration Route: Myth or Reality? “ in Mixed Migration Center. 22-08-2018

3- Articles journalistiques

[1] B. de MIGUEL, “ Bruselas concede mas ayudas a Rabat para mejorar el control migratorio”
Ed El Pais. 21 Décembre 2019

[2] Cécile THIBAUD, “ L’Espagne est devenue la première voie d’entrée en Europe pour les migrants », in LesEchos. 28-07-2018
Corine BALLEIX, “ La politique migratoire de l’Union Européenne », note de lecture de Yannick Prost, Ed La Documentation française. 2013

[3] E. SCERRI, M. G. Thomas; A. MANICA et al, “Did our species evolve in subdivided populations across Africa, and why does it matter? Trends in Ecology and Evolution” 33 (8).
2018

[4] Eléa POMMIERS, « A Ceuta, des décennies de crise migratoire entre l’Espagne et le Maroc ». in International, Le Monde. 19 Mai 2021.

[5] GEORGIANA SANDU, “ Politique d’Immigration”. Fiche techniques sur l’Union Européenne.
Juin 2022

[6] L. ABELLAN, « La UE promote una partida annual a Marruecos para contener la migracion »,
Ed El Pais. 22 Octobre 2018

[7] M. MARTIN, “ Espana inyecta a Marruecos otros 30 millones de euros para frenar la inmigracion irregular » Ed El Pais. 19 Juillet 2019

[8] Tidiane N’DIAYE, “ Afrique berceau de l’humanité et des premières grandes civilisations », Africultures, vol.83, numéro.1. 2011

4- Thèses et Mémoires

[1] Annie HAMEL, « La pratique de la diplomatie publique selon le développement socio-économique de l’Etat ciblé: le cas du Canada de 1998 à 2008 ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique Université du Québec à Montréal. 2010

[2] Elhossain OUTOUGANE, « Analyse des fondements théoriques des facteurs initiant la migration internationale ». IOSR Journal of Economics and Finance. CED-FSJES Souissi Rabat. 06-2016

[3] Sara BENJELLOUN, « Diplomatie migratoire du Maroc. La nouvelle politique migratoire ou la formation d'une politique publique engagée pour soutenir la politique étrangère du Maroc ». Résumé de thèse, Revue GéoDév.ma, Volume 8. 2020

5- Rapports – Documents officiels

[1] Journal Officiel des Communautés Européennes (JOCE), « Traité sur l'Union Européenne ». Maastricht, 07 février 1992

[2] MDCMREAM, « Politique Nationale d'Immigration et d'Asile ». Rapport 2018